

UNIVERSITY OF EDUCATION, WINNEBA

**DIFFICULTÉS D'EMPLOI DES AFFIXES FLEXIONNELS DE PERSONNE ET
DU NOMBRE DES VERBES ET DES NOMS EN FRANCAIS LANGUE
ETRANGERE : LE CAS DES APPRENANTS DE WA SHS 2**



BUUKINTER DANLADI MOHAMMED

MASTER OF EDUCATION

2023

UNIVERSITY OF EDUCATION, WINNEBA

**DIFFICULTÉS D'EMPLOI DES AFFIXES FLEXIONNELS DE PERSONNE ET
DU NOMBRE DES VERBES ET DES NOMS EN FRANCAIS LANGUE
ETRANGERE : LE CAS DES APPRENANTS DE WA SHS 2**

**BUUKINTER DANLADI MOHAMMED
(190013666)**



**A dissertation in The Department of French Education,
Faculty of Foreign Languages Education submitted to the School of
Graduate Studies, in partial fulfillment
of the requirements for the award of the Degree
Master of Education
(French)
In the University of Education, Winneba**

SEPTEMBER, 2023

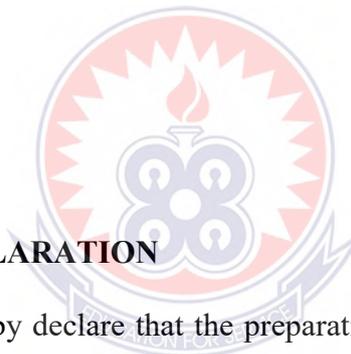
DECLARATION

STUDENT'S DECLARATION

I, **Buukinter Danladi Mohammed**, do hereby declare that this thesis is the result of my own original research and that no part of it has been presented for another degree in this university. I am solely responsible for all errors and inaccuracies in this work.

Student's Signature.....

Date.....



SUPERVISOR'S DECLARATION

I, **Dr. E. K. Afari**, hereby declare that the preparation and presentation of this work was supervised in accordance with the guidelines on supervision of thesis as laid down by the University of Education, Winneba.

Supervisor's Signature.

Date

DEDICACE

Je dédie ce travail à ma mère qui a peiné d'assurer mes premiers pas d'éducation scolaire. Je le dédie aussi à ma femme Yakubu Miery sans oublier mes chers enfants : Buukinter Heldata, Buukinter Yusera, Buukinter A. Aban, et Buukinter A. Zunuo.



REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont à notre directeur de mémoire qui est aussi le chef du département de français, University of Education, Winneba, Dr. Emmanuel Kwami Afari, qui en dépit de ses charges et responsabilités, a consacré ses temps précieux à la réalisation de cette dissertation. Ses suggestions, recommandations, conseils et soutiens nous ont beaucoup aidé dans ce travail.

Nos remerciements vont également à monsieur Felix Odonkor, le coordinateur des étudiants de la maîtrise du Département de Français, University of Education, Winneba pour ses conseils, suggestions et soutiens moraux.

Nous tenons également à remercier tous les professeurs du Département de Français, University of Education, Winneba pour leurs contributions, leurs conseils, suggestions et soutiens moraux.

Nos remerciements vont également à monsieur Christopher Etse Adukpo un maîtrisard pour la relecture de ce travail.

Nous voulons finalement remercier tous les membres de notre famille spécialement ma femme, madame Yakubu Miery pour leurs soutiens moraux, matériels, spirituels et financiers.

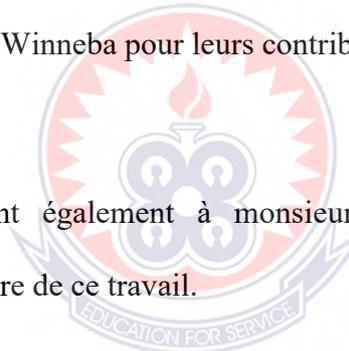
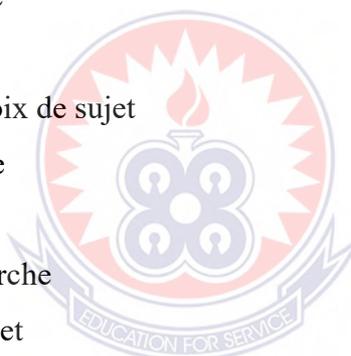


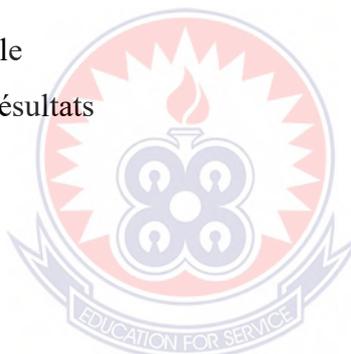
TABLE DE MATIÈRES

Matières	Pages
DECLARATION	iii
DEDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
TABLE DE MATIÈRES	vi
LISTE DE TABLEAUX	ix
LISTE DE ABBREVIATIONS	xi
ABSTRACT	xii
RÉSUMÉ	xiii
CHAPITRE UN : INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1.0 Survol	1
1.1 Contexte de l'étude	1
1.2 Problématique	5
1.3 Justification du choix de sujet	6
1.4 Objectifs de l'étude	7
1.5 Hypothèses	8
1.6 Questions de recherche	8
1.7 Délimitation du sujet	9
1.8 Plan du travail	9
1.9 Conclusion partielle	10
CHAPITRE DEUX : CADRE THÉORIQUE ET TRAVAUX ANTÉRIEURS	11
2.0 Survol	11
2.1 Cadre théorique	11
2.1.1 Définition des termes	11
2.1.1.1 Notion d'affixe	11
2.1.1.2 Notion de préfixe	12
2.1.1.3 Notion de suffixe	12
2.1.1.4 Notion de radical	13
2.1.1.5 Notion de base	13
2.1.1.6 Notion de morphème	13
2.1.1.7 Notion d'affixe flexionnel	14



2.1.1.8 Types des affixes flexionnels	15
2.1.1.8.1 Affixes dérivationnels	15
2.1.1.8.2 Affixes morphologiques (Morphologie flexionnelle)	15
2.1.1.8.2 Caractéristiques d’affixe flexionnel	15
2.1.1.8.3 Difficultés d’emploi des affixes flexionnels des verbes	16
2.1.1.8.4 Difficultés d’emploi des affixes flexionnels des noms	16
2.1.2 Principes théoriques	17
2.1.2.1. Théorie behaviouriste	17
2.1.2.2. Théorie d’acquisition naturelle de Krashen	19
2.1.2.3. Implication didactique de la théorie de base du behaviourisme	20
2.1.2.4 Implication didactique de la théorie de base de Krashen	21
2.1.2.5 Notion d’analyse contrastive	22
2.2 Travaux antérieurs.	24
2.2.1. Rôles des affixes flexionnels, marques de nombre	25
2.2.2 Marque de personne	27
2.2.3 Difficultés d’accord en nombre	30
2.2.4 Difficultés d’emploi des affixes flexionnels de personne (désinences verbales)	31
2.3 Conclusion	31
CHAPITRE TROIS : DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES	33
3.0. Survol	33
3.1. Population de référence	33
3.2. Échantillonnage	34
3.3. Instruments de collecte des données	36
3.3.1. Questionnaires	36
3.3.1.1 Nature du questionnaire pour les apprenants	36
3.3.1.2 Nature du questionnaire pour les enseignants	36
3.3.2 Test	36
3.4. Méthode d’analyse des données	37
3.5. Plan d’intervention	37
3.6. Conclusion partielle	39
CHAPITRE QUATRE : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DONNÉES DES RÉSULTATS	40
4.0 Survol	40
4.1 Analyse des données du questionnaire pour les enseignants	40

4.1.1 Analyse des données du questionnaire destiné aux apprenants	47
4.1.2 Difficultés Selon le questionnaire	51
4.2 Présentation des résultats du pré-test	52
4.2.1 Résultats des données du pré-test	52
4.3. Synthèse des résultats du pré-test	59
4.4 Intervention (activités pédagogiques)	59
4.5 Présentation des résultats après l'intervention (post-test)	64
4.6 Synthèse des résultats du post-test	70
4.6.1 Comparaison des résultats du pré-test et du post test.	71
4.6.2 Implication des résultats	72
4.7. Validation des hypothèses	72
4.8 Conclusion partielle	75
CHAPITRE CINQ : CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS	76
5.0. Survol	76
5.1. Conclusion générale	76
5.2 Implications des résultats	77
5.3 Recommandations	78
5.4 Conclusion	79
REFEFRENCES	80
ANNEXES	83
ANNEXE I	83
ANNEXE II	85
ANNEXE III	86
ANNEXE IV	88



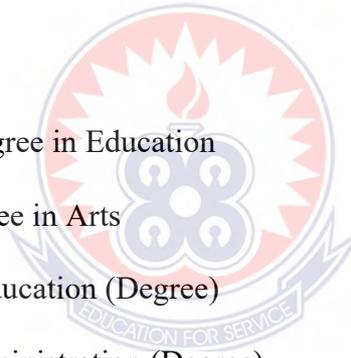
LISTE DE TABLEAUX

Tableaux	Pages
Tableau 2 : Echantillonnage (Effectif total des apprenants de SHS 2)	35
Tableau 3: Nombre d'enseignants qui ont répondu au questionnaire	35
Tableau 4 : Item 1 : Ecrivez les langues que vous parlez par ordre d'acquisition.	40
Tableau 5: Item 2 : Etes-vous un(e) enseignant(e) professionnel (le) ?	41
Tableau 6: Item 3 : Vous enseignez le français depuis combien d'années ?	41
Tableau 7: Item 4 : Est-ce que vous participez aux stages de la GAFT et des CREF ?	42
Tableau 8: Item 5: Vous avez commencé à enseigner le français à quel niveau ?	42
Tableau 9 : Item 6 : Quel (s) aspect (s) de la langue française vous semble-t-il difficile à enseigner ?	43
Tableau 10: Item 7: Avez-vous enseigné les morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombres » ?	43
Tableau 11: Item 8 : Vous utilisez quelle (s) méthode (s) dans l'enseignement?	44
Tableau 12 : Item 9 : Quelles difficultés ont éprouvé vos apprenants dans l'enseignement des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombres »?	44
Tableau 13 : Item 10 : Quelles sont les causes de ces difficultés ?	45
Tableau 14: Item 11 : Comment pouvez-vous aider les apprenants à surmonter ces difficultés ?	46
Tableau 15: Item 1 : Do you have interest in the French Language?	47
Tableau 16: Item 2 : Do you have a French text book at home?	47
Tableau 17: Item 3 : Do you have difficulties in learning French?	48
Tableau 18: Item 4: Do have difficulties in French Grammar?	48
Tableau 19: Item 5 : Do you have difficulties in using the following?	49
Tableau 20: Item 6 : Do you like your French teacher?	49
Tableau 21` : Item 7 : Do you have problem in verb conjugations?	50
Tableau 22` : Item 8 : Do you have problem in number (singular/plural) form of verbs?	50
Tableau 23` : Item 9 : Do you have problem (singular/plural) form of words?	51
Tableau 24` : Item 10 : Are your problems related to regular nouns or irregular nouns?	51
Tableau 25 : Item 1 : Le héros du film Pinochet très amusant. (es/est/êtes/sont)	52
Tableau 26 : Item 2 : Tu bien le français. (parle/parles/parlent/parlez)	53

Tableau 27 : Item 3 : Pour pacifier les dieux, le sang des est toujours versé. (animal/animals/animaus/animaux)	53
Tableau 28 : Item 4 : S'il vous plaît monsieur, mes doigts me du mal. (fais/fait/font/faire)	54
Tableau 29 : Item 5 : Je vous cette lettre pour vous présenter ma famille. (écrire/écrivis/écrit/écrivez)	55
Tableau 30 : Item 6 : Les étudiants..... les erreurs grammaticales des revues. (étudie/études/étudiant/études)	55
Tableau 31: Item 7 : L'enfant ne vous.....rien que des taille-crayons et non pas des clefs. (demande/demandes/demandez/demandent)	56
Tableau 32 : Item 8 : Mon père lit souvent les africains. (journals/journaus/journaux/journal)	57
Tableau 33: Item 9 : Nous souvent des weekends chez des gentilshommes en ville. (passe/passez/passons/passent)	57
Tableau 34 : Item 10: Ces sportifs m'intéressent. (jeu/jeus/jeux/jeues)	58
Tableau 35 : Synthèse des résultats du pré-test	59
Tableau 36 : Item 1 : Olu et moi ... de bons amis. (sont/sommes/êtes/suis)	64
Tableau 37 : Item 2 : Les trois quarts de la population ghanéennechrétiens. (sont/sommes/êtes/est)	64
Tableau 38 : Item 3 : Mon petit, tu.....sous le pont ? (joue/joues/jouent/jouez)	65
Tableau 39: Item 4 : Les amis de papames frais scolaires. (paie/paient/paies/payez)	65
Tableau 40 : Item 5 : Monsieur,-vous avec nous ? (va/vont/allez/allons)	66
Tableau 41 : Item 6 : Tes parents-ils bien le français ? (parle/parles/parlent/parlez)	67
Tableau 42 : Item 7 : Si tu arrives aux de signalisation, arrête-toi. (feu/feus/feux/feues)	67
Tableau 43 : Item 8 : Lors de la fête d'indépendance, j'ai vu les ... blancs. (cheval/chevaus/chevaux/chevals)	68
Tableau 44 : Item 9 : Il y a des atomiques ici. (gaz/gazs/gazes/gazzes)	68
Tableau 45 : Item 10 : J'aime les domestiques. (animal/animaus/animaux/animals)	69
Tableau 46 : Tableau de synthèse des résultats du post-test	70
Tableau 47 : Tableau de comparaison des pré-tests et post tests	71

LISTE DE ABBREVIATIONS

1. SHS : Senior High School
2. L1 : Langue première (langue maternelle)
3. L2 : Langue seconde
4. FLE : Française langue étrangère
5. WASSCE : West Africa Secondary School Certificate Examination
6. Prof : Professeur
7. GAFT : Ghana Association of French Teachers
8. CREF : Centre Régional pour l'Enseignement du Français
9. CERT : Certificate
10. Dip : Diploma
11. B.ED : Bachelor Degree in Education
12. B.A : Bachelor Degree in Arts
13. M.ED : Master of Education (Degree)
14. M.A : Master of Administration (Degree)
15. MPHIL : Master of Philosophy (Degree)



ABSTRACT

The application of rules that govern the agreement of grammatical number and (subject) and inflections in verbs in written French has been a problem for students in Wa SHS Form 2 General Arts 2. This research sought to expose the causes of the difficulties of these students in the use of the rules that guide the grammatical number (subject) and their corresponding verb inflections in written French and to analyze these causes. Strategies that would help overcome the difficulties have also been suggested in the research. It has been found out that the causes of these difficulties identified relate to not only negative transfer from English Language to the French, the complex nature of the rules governing the use of grammatical number (subject) and their corresponding verb inflections in French or the difference between spoken and written French, but also the difference between the syntactic distribution of number in English and in French.

Through questionnaire and testing administered, it has been found out that students have difficulties in the use of grammatical number (plural-singular subject) and their corresponding verb inflections (-s, -t, -e, -es, -e -ons, -ez, -ent,.) that mark singular or plural in the present indicative in written French. Students neglect or omit these inflections where they are supposed to be present. Recommendations were given to teachers and future researchers at the end of the study.



RÉSUMÉ

L'application des règles qui gouvernent l'accord grammatical en genre et en nombre entre le sujet et le verbe dans les écrits en français devient un problème pour les apprenants de Wa SHS deuxième année. Cette recherche expose les causes possibles des difficultés de ces apprenants en ce qui concerne les flexions des verbes et des noms et les règles qui les gouvernent. Les stratégies qui peuvent nous aider à surmonter ces difficultés sont suggérées dans cette recherche. Il a été révélé que les causes possibles de ces difficultés sont liées au transfert négatif de l'anglais en français, la nature complexe qui gouverne la morphosyntaxe du français et la différence entre le genre et le nombre en anglais et en français. L'analyse du questionnaire et les tests de grammaire ont révélé que ces derniers sont influencés par l'anglais, leur langue d'étude et l'acquisition du présent de l'indicatif. Par exemple, en français (-s, -t, -e, -es, -e -ons, -ez, -ent,.) marquent la flexion verbale. Les apprenants négligent ou omettent ces affixes flexionnels de personne et de nombre dans leurs productions écrites. Nous avons suggéré à la fin de cette étude des stratégies pour enseigner cette partie de la grammaire et les recommandations pour les enseignants et les futurs chercheurs.



CHAPITRE UN

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.0 Survol

Le travail que nous abordons touche à certaines difficultés auxquelles les apprenants de Senior High School font face dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE) surtout au niveau de l'emploi des « affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms ». Pour accomplir cette étude, nous avons présenté dans ce chapitre le contexte de l'étude, c'est-à-dire le cadre conceptuel de l'étude à savoir, le pays, la ville, l'école et le domaine de difficultés auxquelles font face les apprenants. Ensuite, nous avons présenté la problématique et justifié le choix de cette étude. Et puis, nous avons proposé les objectifs, des hypothèses et des questions de recherche qui nous ont guidé dans ce travail. Enfin, nous avons donné le plan à suivre pour accomplir cette tâche.

1.1 Contexte de l'étude

La langue est un outil de communication humaine. A part la communication technologique, la langue sert tout d'abord à la communication orale ainsi qu'à la communication écrite. Selon Lado (1956 : 13), « toute langue est un système de communication unique, indépendante dans sa propre structure. » Raison pour laquelle nous allons souligner l'importance de l'acquisition et l'emploi des langues dans la vie quotidienne. L'acquisition des langues étrangères devient très importante dans la mesure où la langue est un moyen d'unification humaine dans les domaines socio-culturelle, politique et économique. Pour faciliter la communication globale et la coexistence dans le monde entier, il nous fallait apprendre des langues étrangères comme le français qui est un moyen d'unification. Tenant compte que chaque langue

a sa propre structure, ses règles et ses modes d'usage, nous constatons que l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères ne paraissent pas aussi faciles que celle de la langue maternelle, autrement dit la langue première (L1.). Cette langue (L1), est une langue que l'enfant acquiert dès sa naissance sans difficulté.

D'après Chomsky, cité par Amissah et Sam-Tagoe (2002 :57), « chaque individu est doté d'un Dispositif d'Acquisition du Langage (Language Acquisition Device), et ces structures linguistiques qui sont biologiquement programmées, permettant à l'enfant de suivre des règles grammaticales et de produire des énoncés ». Les règles de L1 et même de l'anglais, des langues antérieurement apprises, ont une influence sur l'apprentissage du français d'où les difficultés de l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms chez nos apprenants de FLE au niveau SHS. A ce propos, Vygotsky (1931 :48) affirme que « ... l'enfant qui acquiert une langue possède déjà un système qu'il transpose dans une autre langue ». Corder (1967 :161) de sa part dit que : « l'hypothèse fondamentale de l'analyse contrastive (AC) était qu'une erreur se produise principalement quand les apprenants transposent les habitudes de la langue maternelle dans L2 ».

D'après le *Teaching Syllabus for French for Senior Secondary School* (2003), l'objectif principal de l'enseignement et l'apprentissage du français au niveau Senior High School vise quatre grands points. Il vise à aider l'apprenant : à communiquer en français soit à l'oral soit à l'écrit, à acquérir les esthétiques littéraires dans la langue française, à développer et apprécier des valeurs sociales dans la société à travers des personnages dans des textes et de développer le désir à lire pour des informations. Ceci aidera l'apprenant à bien communiquer en français dans toutes situations, soit écrite ou orale.

Les affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms sont un aspect de la langue française fortement lié à la grammaire. Il est avant tout un aspect essentiel dans le processus de l'enseignement et l'apprentissage du français.

Notons que d'après Riegel, Pellat et Rioul (2010 : 70), les affixes flexionnels sont les marques morphologiques qui sont essentiellement des marques finales écrites qui ne sont pas nécessairement prononcées. Par exemple le -s du pluriel et le -e final qui montre le genre féminin d'un mot. À titre d'exemple, nous avons :

1. Les garçons, les filles, les hommes
2. La petite fille, une mauvaise habitude

On distingue deux types d'affixes flexionnels qui sont les marques verbales et les marques lexicales.

Les affixes flexionnels verbaux

Ce sont les désinences qui s'ajoutent aux mots pour apporter selon leurs classes grammaticales des indicateurs de genre (masculin/féminin), de nombre (singulier/pluriel) et de personne (je/ tu / il/ elle/on/nous/vous/ils/elles) et de mode (indicatif / subjunctif / impératif / conditionnel / infinitif / participe/ gérondif) ; le temps (présent/ imparfait/ passé/ futur et leurs formes composées). Ces lettres finales représentent quelques catégories générales selon la classe grammaticale du mot fléchi. (cf. Riegel, Pellat et Rioul)

Par exemple au présent de l'indicatif, les verbes prennent les désinences suivantes selon les personnes :

- Je → e
- Tu → es

- Il/Elle/ On → **e**
- Nous → **ons**
- Vous → **ez**
- Ils/Elles → **ent**

A titre d'exemple, prenons le verbe « chanter » au présent de l'indicatif.

- Je → chante
- Tu → chantes
- Il/Elle/ On → chante
- Nous → chantons
- Vous → chantez
- Ils/Elles chantent

Les affixes flexionnels nominaux

Ce sont des marques internes ou finales fixes intégrées au mot qui servent essentiellement à relier un radical à ses dérivés. Par exemple : chant, chanter, chanteur ; dent, dentiste, dentaire, dentifrice ; tard, tardif, retard, retardateur etc.

Or, lors d'une visite à l'une des écoles, plus précisément les apprenants de Wa Senior High School (SHS), dans la région de l'extrême-nord-ouest, nous avons remarqué lors d'une pré-enquête de grammaire conduit en juillet 2022 que la majorité des apprenants ont des difficultés à employer des « affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms » indépendamment. À titre d'exemple, lors d'un test de grammaire questions à choix multiples, ils ont choisi :

- Les élèves ***chante**.
- Kofi et moi ***mangez**.
- Mes parents ***parle** bien le français.

- Tu ***parle** trop, tais-toi.
- Mon père aime lire les ***journals *africain**.
- J'aime les ***animals *domestique***.
- Ces ***jeus** sont intéressants.

Notre inquiétude dès lors dans ce travail, est de chercher les causes des difficultés des apprenants et de mettre en place des stratégies adéquates pour enseigner cette partie de la grammaire pour aider les apprenants à corriger leurs erreurs.

1.2 Problématique

Une observation critique de l'emploi des structures grammaticales au niveau SHS nous a fait comprendre que les apprenants de Wa SHS ont de difficultés d'emploi affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms. Nous avons observé que les apprenants ne pourraient pas faire l'accord avec les affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms dans les phrases suivantes :

- i. Mes ***parent** ***parle** bien le français.
- ii. Mes ***parent** **parlent** bien le français
- iii. Tu ***parle** trop en classe.
- iv. Tu **parles** trop en classe
- v. L'homme ***parlez**.
- vi. L'homme parle (3^e personne au singulier : genre de personne).

Pour la première phrase, les apprenants ne peuvent pas faire l'accord d'affixe flexionnel de nombre « **Mes parents** » avec le verbe « **parler** » pour avoir 'mes parents **parlent** bien le français. Dans la deuxième phrase, les apprenants n'arrivent pas encore à faire l'accord de l'affixe flexionnel « **es** » du verbe « **parler** » pour la deuxième personne au singulier pour avoir 'Tu **parles** trop en classe'. Dans la

troisième phrase, le sujet « L'homme » c'est à la 3^e personne du singulier donc le verbe doit être « **parle** » et non « **parlez** », On voit que les apprenants n'arrivent pas à distinguer les affixes flexionnels qui marquent le pluriel de personne et le nombre. Ceci affirme que les apprenants ont des difficultés d'identifier et d'employer les affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms.

Les rapports de l'examineur en chef de WASSCE (2021/2022) nous indiquent que les étudiants ne réussissent pas bien dans les examens en français car ils écrivent mal les mots surtout au niveau de l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre.

Les questions de problématique qui se posent sont : quelles pourraient-être les causes de manque de maîtrise des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms chez les apprenants de Wa SHS deuxième année. Les causes, pourraient-elles être attribuées aux apprenants ou à l'enseignant?

Dans notre recherche, nous allons travailler sur les facteurs qui empêchent la compréhension des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms chez les apprenants de Wa SHS 2.

1.3 Justification du choix de sujet

Il existe toujours des difficultés à acquérir de nouvelles connaissances dans tous les domaines de la vie. Donc l'enseignement et l'apprentissage de la grammaire en français langue étrangère au niveau SHS n'est pas exception. Nous avons identifié un nombre de facteurs qui posent des difficultés d'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms chez les apprenants de Wa SHS 2. Pour résoudre la situation, il faut que nous mettions en place certaines techniques dans la salle de classe pour améliorer l'emploi des structures grammaticales pour faire comprendre les affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms

chez les apprenants. Le choix du sujet de ce mémoire est commandé par notre souci de mettre en place certains moyens nécessaires pour rendre la compréhension des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms plus simple, facile et efficace chez les apprenants au niveau SHS.

C'est notre espoir que ce mémoire aidera les apprenants au niveau SHS à bien comprendre et employer les affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms dans toutes situations données. Nous espérons également qu'il aidera tous ceux qui enseignent la grammaire au niveau SHS à bien maîtriser et enseigner les affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms en français langue étrangère.

1.4 Objectifs de l'étude

La pédagogie de l'enseignement du FLE exige que l'enseignant dispose assez de compétence pour pouvoir identifier les difficultés de ses apprenants afin de les aider à les surmonter. Il faudrait donc que l'enseignant comprenne les causes et les effets des difficultés de ses apprenants pour pouvoir avancer des solutions valables et efficaces en vue de les résoudre. Ainsi, ce travail de recherche a les objectifs suivants à atteindre:

1. Identifier les difficultés liées à l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms en FLE au niveau SHS.
2. Déterminer les causes de ces difficultés liées à l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms par les apprenants en FLE au niveau SHS.

3. Proposer des stratégies adéquates pour surmonter ces difficultés à travers des activités pratiques.
4. Vérifier le taux d'efficacité de la méthode utilisée.

1.5 Hypothèses

De départ, Il est évident que les apprenants de français langue étrangère (FLE) ont effectivement des difficultés concernant l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms en français. Nous supposons que les difficultés auxquelles font face ces apprenants du FLE sont dues à ces hypothèses :

1. Nous pensons que les apprenants auraient des difficultés liées à l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms en FLE au niveau SHS.
2. Nous sommes d'opinion que ces difficultés proviendraient de la non-maitrise des règles d'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms au niveau SHS et la nature complexe de la langue française.
3. Nous pensons aussi que l'emploi des techniques et des stratégies basées sur des activités pratiques aideraient les apprenants à surmonter ces difficultés.
4. Nous pensons finalement que l'évaluation de l'enquête pourrait nous aider à valider l'efficacité de notre méthode utilisée.

1.6 Questions de recherche

Une classe de FLE est un lieu où les apprenants mettent en jeu leurs compétences orales et écrites. Cela étant, il y a des mesures à prendre pour assurer une bonne compréhension des nouvelles connaissances. Dans ce travail, les questions de recherche suivantes se posent :

1. Quelles sont les difficultés liées à l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms chez les apprenants de FLE au niveau SHS ?
2. Quels sont les facteurs qui sont à l'origine de ces difficultés des apprenants de FLE au niveau SHS ?
3. Quelles approches ou techniques peuvent nous aider à surmonter les difficultés liées à l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms chez les apprenants de FLE au niveau SHS ?
4. Comment allons-nous vérifier l'efficacité de la méthode adoptée ?

1.7 Délimitation du sujet

Les difficultés d'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms touchent la plupart des apprenants de français langue étrangère dans les écoles secondaires au Ghana. Ne pouvant pas surmonter ces difficultés dans toutes ces écoles et tous les apprenants à la fois, nous nous limitons aux apprenants de Wa Senior High School, plus précisément ceux de la deuxième année dans la région de l'extrême nord-ouest à cause du manque de temps et de ressources. En plus, les domaines sont larges, c'est pour cela que nous nous sommes concentrés sur l'emploi « des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms » pour y remédier facilement à la situation.

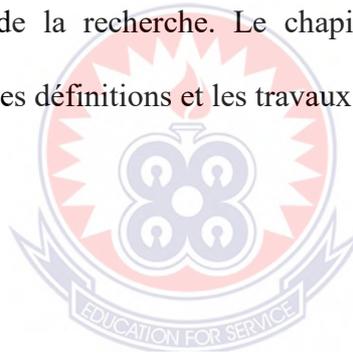
1.8 Plan du travail

Notre travail sera divisé en cinq parties. La première partie porte sur l'introduction de tout le travail qui comprend le contexte de l'étude, la problématique, la justification du choix du sujet, les objectifs de l'étude, les hypothèses, les questions de recherche, les délimitations et le plan du travail. La deuxième partie traite le cadre théorique et

les travaux antérieurs. La troisième partie prend en compte les démarches méthodologiques que nous avons adoptées pour recueillir les données à analyser. Ce sont : la population de référence, la prise d'échantillon, les outils de collecte des données, la méthode d'analyse des données et notre plan d'intervention. Le chapitre quatre porte sur la présentation, l'analyse et l'interprétation des données des résultats. Le chapitre cinq porte sur la conclusion générale et nos recommandations ou suggestions.

1.9 Conclusion partielle

Dans le chapitre ci-dessus, nous avons traité l'introduction générale, le contexte de l'étude, le problème, la justification du sujet, les objectifs, les questions de recherche, l'hypothèse et le plan de la recherche. Le chapitre suivant portera sur le cadre théorique qui comprend les définitions et les travaux antérieurs.



CHAPITRE DEUX

CADRE THÉORIQUE ET TRAVAUX ANTÉRIEURS

2.0 Survol

Dans ce chapitre nous allons présenter le cadre théorique sur lequel nous nous sommes basés pour mener notre étude et les travaux antérieurs de quelques auteurs qui ont travaillé sur le sujet. Ces théories et ces travaux antérieurs nous ont servis d'aide pour mieux aborder les problèmes que nous avons identifiés.

2.1 Cadre théorique

2.1.1 Définition des termes

2.1.1.1 Notion d'affixe

Au sens général du terme, les *affixes* selon Riegel, Pellat et Rioul (2019 : 468), « sont des morphèmes liés qui fonctionnent comme des constituants du mot ». Pour Riegel, Pellat et Rioul, les affixes sont nécessairement attachés à un radical ou à une base simple ou déjà pourvus d'un affixe. Exemple : chant-**ons**, **im-** possible, **re-**formuler. A part cela, on peut catégoriser les affixes en quatre groupes tels que : affixes qui marquent la personne, affixes qui marquent le nombre, affixes qui marquent le genre et ceux qui marquent le mode.

Un affixe est généralement un morphème lié qui se rattache à un morphème libre qu'on appelle la base et ou le radical pour modifier le sens, la classe et ou la fonction grammaticale. Un affixe selon le Dictionnaire Universel (1997 : 21) est un « élément qui apparait au commencement (préfixe) ou à la fin (suffixe) d'un mot radical seul ou déjà combiné avec des affixes. On distingue, en langue française, deux types

principaux d'affixes selon deux critères : la place qu'ils occupent par rapport à la base lexicale sur laquelle il se greffe et son effet sur la catégorie de la base.

2.1.1.2 Notion de préfixe

Le préfixe est un affixe qui précède la base. D'après le Dictionnaire Universel (1997 : 1006), un préfixe est un morphème de la catégorie des affixes qui précède le radical et en modifie le sens. C'est-à-dire, le préfixe est un morphème lié qui est rattaché en début de la base. Nous avons à titre d'exemple ; « dé-, re-, il-, mé, etc » comme figures dans les mots suivants : « **d**écroître, **r**ecommencer, **i**llégitime, **m**écontentement etc » -

Alors, les préfixes, comme nous l'avons déjà souligné, sont les affixes qui sont antéposés à la base lexicale. C'est-à-dire que les préfixes sont les morphèmes liés qui sont rattachés en début de l'hôte. En général, ils sont capables de modifier le sens de la racine (le radical) mais ne provoquent pas de changement de catégorie grammaticale de la base. Nous avons à titre d'exemple « poli » qui signifie respectueux. On ajoute du préfixe « im- » à la racine « impoli » apporte une modification au sens du mot mais la classe grammaticale ne change pas. Contrairement à « poli », « impoli » signifie « pas respectueux ».

2.1.1.3 Notion de suffixe

Un suffixe, c'est un « élément situé derrière le radical pour former un mot dérivé », <https://www.jerevise.fr>. Comme nous avons déjà souligné, il est un affixe qui vient s'ajouter en fin de la base. Il est postposé à la base lexicale. C'est-à-dire qu'un suffixe est un morphème lié qui est rattaché à la fin du radical. Il peut modifier le sens, la classe et ou la fonction grammaticale de la racine (la base). Nous avons à titre d'exemple « classe » qui signifie groupe d'une même entité. L'ajout du suffixe «-eur

» à la racine « classeur » apporte une modification au sens du mot. Contrairement à « classe », « classeur » désigne un conteneur dans lequel on met des feuilles de papier.

Nous avons à titre d'exemple ; « -al, -ier, -tie, etc » comme figure dans les mots suivants : « national, manguier, amitié, etc »

2.1.1.4 Notion de radical

C'est l'élément de base d'un mot qui contient le sens principal de mot. L'élément commun à tous les mots d'une même famille <https://www.francaisfacile.com>

2.1.1.5 Notion de base

Quant à la base, elle est l'élément sur lequel opère un affixe. Elle peut être composée d'un ou de plusieurs morphèmes (Exemple: La racine de nationaliser est nation, sa base est national + le suffixe -iser).

2.1.1.6 Notion de morphème

Un morphème selon Dictionnaire de Linguistique (2001 : 310), « désigne le plus petit élément significatif individualisée dans un énoncé que l'on ne peut pas diviser en unité sans passer au niveau phonologique ». La plupart des linguistes s'accordent à définir le morphème comme le plus petit élément significatif de la langue française Huot, (2005 :30). Selon Huot (2005 : 31), on le qualifie donc d'unité minimale porteuse de sens que l'on obtient lors de la segmentation d'un énoncé sans passer le niveau phonologie. Dans la catégorie des morphogrammes lexicaux, on trouve deux grands groupes des morphèmes qui sont les dérivatifs : (les consonnes, le plus souvent finales, qui relient un mot (radical) à ses dérivés, comme le **d** final de **grand**, toujours muet) et les affixes : (les morphèmes liés qui sont rattachés, soit en début ou en fin

des morphèmes libres, soit pour modifier le sens ou pour changer la fonction grammaticale du radical.

2.1.1.7 Notion d'affixe flexionnel

Selon Riegel, Pellat et Rioul (2019 : 639), un affixe flexionnel est un porteur d'une signification proprement grammaticale qui ne crée pas des mots nouveaux mais des formes différentes d'un même mot. Pour Riegel, Pellat et Rioul (2019 : 639), les affixes flexionnels peuvent regrouper en quatre formes différentes : affixes flexionnels de personne, de nombre, de genre, de temps et de mode verbal. Mais ce qui nous concerne comme nous avons déjà dit c'est les affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms.

Du point de vue de Breton (2010 : 13), un affixe flexionnel a une fonction essentiellement syntaxique. Il apporte des indications de genre et de nombre pour les noms, les adjectifs, des indications de personne, de temps et de mode pour les verbes. Un affixe flexionnel ne permet pas de créer de nouveaux mots comme nous avons vu sur la notion générale des préfixes et des suffixes, mais une autre forme d'un même mot de la même catégorie grammaticale (exemple : parler - nous parlons, - nous parlerons, - ils parlent...).

De plus, un affixe flexionnel est un morphème grammatical qui donne naissance à une autre forme d'un même radical de départ. Par exemple :

3. J'aimeu.
4. Nous aimons,
5. Ils aiment.

Il ne provoque pas le changement de catégorie grammaticale pour le mot concerné.
« *aimer* » reste toujours un verbe.

2.1.1.8 Types des affixes flexionnels

2.1.1.8.1 Affixes dérivationnels

Du point de vue de Riegel, Pellat et Rioul (2019 :433), un affixe dérivationnel a une fonction sémantique. Il configure le sens des mots et opère des variations sémantiques. Il permet la construction de « mots nouveaux » à partir d'une même racine (exemple: jouer - joueurs et joueur- jouable- rejouer...). Il fait apparaître les relations entre les différentes unités du lexique et permet sa structuration.

2.1.1.8.2 Affixes morphologiques (Morphologie flexionnelle)

Selon Privat (2009 :17) c'est la combinaison d'une racine avec un ou plusieurs affixes flexionnels. Ceci donne des transformations qui changent la valeur syntaxique de la racine, mais ne changent ni le sens, ni la catégorie grammaticale de celle-ci. Au contraire, dans la morphologie dérivationnelle, les affixes ajoutés vont transformer la signification et très souvent la classe grammaticale de la racine, créant ainsi une nouvelle entrée lexicale. Exemples: « **heureux** », « **malheureusement** sont des morphologies flexionnels mais « **large** » et « **élargir** » est morphologie dérivationnelle.

2.1.1.8.2 Caractéristiques d'affixe flexionnel

Selon Riegel, Pellat et Rioul (2019 :598), « l'une des caractéristiques des affixes flexionnels est qu'il ne provoque pas de changement de catégorie grammaticale pour les mots qu'ils viennent modifier ». Cela veut dire que sa seule fonction c'est de donner des informations sur le rapport qu'entretient la base mot avec les autres mots de la phrase.

Un affixe flexionnel peut se combiner avec tous les radicaux d'une même catégorie grammaticale. Donc, un même affixe flexionnel, dans une même catégorie grammaticale, produit toujours le même effet de sens. En fin, un affixe flexionnel a la possibilité de se cumuler.

2.1.1.8.3 Difficultés d'emploi des affixes flexionnels des verbes

Pour les affixes flexionnels des verbes, Grevisse et Lagane (1986 :1021) notent que les difficultés se situent au niveau des verbes suivants :

- manger, nous mangeons, il y a (-e) avant la flexion (-ons)
- placer - nous plaçons, le (-c) change en (-ç)
- préférer, je préfère, tu préfères, il/elle/on préfère, ils/elles préfèrent, le (é) change en (-è) selon les personnes je, tu, il, elle, ils et elles.
- jeter- je jette, tu jettes, il/elle/on jette, ils/elles jettent, le (-t) se double selon les personnes je, tu, il, elle, ils et elles.

Notons que nous nous limitons seulement aux verbes du premier groupe pour faciliter notre tâche.

2.1.1.8.4 Difficultés d'emploi des affixes flexionnels des noms

Gross G. (1989 :289) postule qu'en règle générale, un affixe flexionnel qui marque le pluriel des noms se note en ajoutant un (-s) à la forme du singulier. Par exemple : le pied - les pieds, la mangue – les mangues, un bonbon – des bonbons.

Par ailleurs, les apprenants trouvent difficile à donner la forme correcte de certains noms comme nous les notons ci-dessous :

- Le pluriel irrégulier

L'œil - les yeux

Le ciel – les cieux

Un aïeul - des aïeux

- Les noms qui se terminent avec -al et ail changent -al et -ail en -aux. Par exemple :

un animal - des animaux, un journal - des journaux, un travail - des travaux etc., sauf : bal, carnaval, chacal, festival, récital et régali qui prennent un (-s).

Par exemple : un chacal – des chacals, un bal - des bals.

- Les noms qui se terminent en - eu, -eau prennent un (-x). Par exemple :

Un jeu - des jeux, un cadeau - des cadeaux, un tableau - des tableaux, etc., sauf : un landau, un pneu et bleu qui prennent un (-s). par exemples : bleu - bleus, pneu - pneus et landau - landaus.

- Les mots qui se terminent par ou prennent un (-s). Par exemples :

- Un boubou - des boubous, un clou - des clous, un fou - des fous etc., sauf les sept mots suivants : bijou, caillou, chou, hibou, joujou, genou et pou qui prennent un (-x). Par exemples : un bijou - des bijoux, un caillou - des cailloux.

- Finalement, les mots qui se terminent par (-s), (-x) et (-z) ne prennent pas (-s) au pluriel. Par exemples : un bras - des bras, un nez - des nez et une voix - des voix. Ils sont dits invariables.

2.1.2 Principes théoriques

Dans cette partie, nous cherchons à définir les théories de base de notre travail. Nous expliquons les théories qui tendent à mettre l'accent sur le problème identifié.

2.1.2.1. Théorie behavioriste

Les behavioristes indiquent que dans l'apprentissage, les habitudes anciennes entravent l'acquisition de nouvelles habitudes. Selon Ellis, « là où l'apprenant de L2

est mis en jeu, le mécanisme grammatical de L1 s'ingère avec l'acquisition paisible de la seconde ». Dans une situation où la première langue et la deuxième langue partagent le même sens mais de façon différente, une erreur peut se résulter parce que l'apprenant va transférer le mécanisme pour la réalisation de sa langue première dans la seconde. Tel est le cas des apprenants de Wa SHS 2. Ils transfèrent leur acquis de règles d'accord en nombre grammatical et en personne en anglais dans leurs productions écrites et orales en français.

Du point de vue d'Ellis (1990 : 21), pour apprendre une langue exige de développer un système de comportement chez l'apprenant. Ellis met l'accent sur le fait que l'association d'une réponse particulière avec un stimulus permet d'adopter une habitude. Donc, Elle remarque que les behavioristes ont des points de vue différents sur la relation entre l'habitude et la réponse donnée dans l'acquisition d'une langue. Le *behaviorisme classique* propose que l'individu forme une habitude quand un stimulus particulier est régulièrement associé à une réponse. Le stimulus provoque la réponse dans l'apprentissage. C'est-à-dire que la présence du stimulus entraîne une réponse. Par contre, pour le *néo-behaviorisme*, il n'est pas toujours possible d'identifier le stimulus qui est responsable d'une réponse particulière. Cela revient à dire que la relation qui existe entre le stimulus et la réponse associée occupe une place importante dans l'apprentissage d'une langue. En effet, la formation d'habitude du point de vue d'acquisition des structures linguistiques pourrait avoir lieu à travers la répétition ou encore la formation d'une habitude pourrait donc avoir lieu aussi à travers le renforcement dans le juste. Mais au contraire, si la bonne réponse n'est pas donnée, la sanction est préconisée.

2.1.2.2. Théorie d'acquisition naturelle de Krashen

Krashen, dans sa théorie d'acquisition naturelle, a proposé cinq hypothèses à propos de l'enseignement et l'apprentissage d'une langue seconde

Hypothèse du cycle acquisition naturel : En ce qui concerne cette hypothèse, Krashen nous a fait comprendre qu'on apprend la deuxième langue, la langue seconde (L2) comme la première ; en immersion dans un grand bain linguistique et de façon un peu inconsciente sans effort.

Hypothèse du cycle conscient : Selon Krashen, cette hypothèse sert à contrôler la qualité de productions écrites et orales. Cet apprentissage volontaire et conscient chez l'adulte est rempli par l'entourage de l'enfant pour sa langue maternelle Krashen S. D. (1985).

Hypothèse de l'ordre naturel: A propos de cette hypothèse, Krashen a dit que la maîtrise d'une langue commence par sa compréhension orale. Dans ce niveau, l'expression vient ensuite, avec une progression de facile à difficile. Enfin, l'écrit pour lequel les structures grammaticales plus complexes doivent être découvertes et réutilisées.

Hypothèse de l'input : A propos de cette hypothèse, Krashen nous explique que pour bien maîtriser une deuxième langue, il faudrait situer le travail d'acquisition à un niveau légèrement supérieur à celui de l'apprenant.

Et enfin *l'hypothèse du filter affectif*. Cette hypothèse nous a fait comprendre que la motivation, la confiance en soi, et plus généralement les émotions, ont un rôle important dans l'acquisition d'une deuxième langue. Apprendre à partir des sujets qui nous intéressent et que l'on connaît bien dans la langue maternelle. Cela rend la

compréhension et l'apprentissage de la deuxième langue plus motivant, plus facile et plus rapide.

2.1.2.3. Implication didactique de la théorie de base du behaviourisme

Par implication, il s'ensuit que dans l'apprentissage d'une langue, l'accent est mis sur une pratique régulière à travers l'association du stimulus et de la réponse qui résulte de la formation d'une habitude. Il nous revient donc de voir l'application de ces théories à l'apprentissage de la langue. Selon Ellis (1990 : 21), les enfants maîtrisent la langue maternelle(L1) en imitant les mots produits par les adultes et leur efforts faits pour l'usage de la langue sont recomposés ou corrigés par les adultes.

L'observation d'Ellis nous fait comprendre que dans l'apprentissage d'une langue, les éléments linguistiques de la langue doivent être présentés à l'apprenant, qui à son tour, les imite. En outre, au fur et à mesure que l'apprenant commet des erreurs quand il imite la production de ces éléments linguistiques, il faut le corriger. Encore, il faut encourager celui qui fait des efforts. Ce faisant, il devient habitué aux formes correctes des éléments linguistiques qu'il est censé acquérir. L'acquisition de L2 pourrait procéder de la même façon, nous dit Ellis (1990 : 21). Selon lui, l'imitation et le renforcement sont les moyens par lesquels l'apprenant peut identifier les associations stimulus-réponse. De plus, elle nous a fait savoir que l'apprentissage de L1 et L2 a du succès quand la tâche est mise dans un nombre d'anneaux de stimulus-réponses qu'ils peuvent pratiquer et maîtriser en même temps. Ce point de vue est également avancé par Totereau, Thavenin et Fayol (1997) qui suggèrent qu'« il faut apprendre un sous-système linguistique spécifique lors de l'acquisition de la langue écrite et après, il faut automatiser la mise en œuvre des inflexions, une tâche qui demande une pratique régulière et fréquente ». Nous sommes donc inspiré par ces

théories behavioristes parce que nous pensons qu'elles nous exposent aux théories qui expliquent comment la (L1) de l'apprenant influence le processus de l'acquisition de (L2). Encore, ces théories nous expliquent également le pourquoi « l'erreur » fait partie des éléments importants dans l'enseignement de (L2). Elle permet à l'enseignant de connaître les difficultés qui se posent dans l'apprentissage. Cela étant, elles nous font comprendre le phénomène de transfert négatif de l'anglais en français. Ceci résulte en erreurs chez nos apprenants.

2.1.2.4 Implication didactique de la théorie de base de Krashen

À travers cette théorie d'acquisition naturelle, on constate qu'on apprend la deuxième langue (L2) dans un grand bain linguistique où les apprenants sont exposés aux éléments de la langue visée. Cela se fait, l'enseignant doit nourrir les apprenants avec beaucoup d'éléments linguistiques et les règles de la langue. Encore, l'enseignant doit faire attention à la qualité des productions écrites et orales des apprenants. A travers l'hypothèse de l'ordre naturel, on constate qu'en principe, les apprenants progressent des concepts faciles aux concepts difficiles, et de concepts simples aux concepts complexes. Alors, l'enseignant doit faire tout possible de situer tous les activités d'enseignement en tenant compte de ce principe. Et enfin, la motivation et la confiance en soi selon Krashen S. et Tracy T. (1983) facilitent l'acquisition d'une langue seconde. Ceci nous explique que l'enseignant doit faire tout possible pour motiver et encourager les apprenants de FLE. En bref, l'enseignant doit travailler vers l'imitation, la répétition et la pratique. Il doit faire tout ceci afin de motiver et encourager les apprenants à travers des jeux, raconter des histoires, des chansons et récitations des poèmes.

2.1.2.5 Notion d'analyse contrastive

Pour mieux saisir le sens contextuel de la notion de l'analyse contrastive, il faut d'abord définir les deux termes dont elle est composée. D'après Robert et al. (1985 : 53) le terme analyse signifie l'action de décomposer en éléments. Contrastif, forme masculine de contrastive est défini comme 'Qui met deux langues en contraste, qui compare systématiquement des langues à tous les niveaux d'analyse'. Alors la notion de l'analyse contrastive consiste à comparer deux langues dans ces divers aspects, du point de vue similarités et de différences, dans le but de relever leurs points de convergence et de divergence en vue de faciliter leur apprentissage. En effet, d'après Lennon (2009 : 16), l'idée principale de l'analyse contrastive présentée par Robert Lado dans son livre linguistique *Accros cultures* (1957) est qu'il est possible d'identifier les domaines de difficultés posées par la langue étrangère aux natifs d'une autre langue en faisant une comparaison systématique des deux langues et cultures. Dans les aspects où les deux langues et cultures sont similaires, il n'aura pas de difficultés d'apprentissage mais quand il y a des différences, il y aura des difficultés et plus les différences, plus le niveau des difficultés. Selon Debyser (1970 : 33) cette comparaison permet de décrire et de prédire le comportement linguistique des apprenants et par la suite de prévoir les problèmes d'apprentissage par confrontation des structures phonologiques et morphosyntaxiques. Pour Gaonac'h (1987 : 107), les notions de transfert d'interférence ont été pendant longtemps au centre des explications sur l'influence de la langue première dans l'apprentissage de la langue seconde ». Debyser (1970 : 51) déclare à propos de l'interférence qu'elle est un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. L'analyse contrastive est une systématisation de notions d'interférence et de transfert qui est à l'origine de la

psychologie behavioriste d'apprentissage des langues. Lado (1957 : 116) souligne que :

En dehors des citations où nous retenons la notion d'interférence, ce concept est désormais remplacé par celui de transfert, et à la rigueur, le transfert négatif.

1. L'usage d'une langue dépend fondamentalement du système d'habitudes langagières que le sujet développe depuis son enfance.
2. Apprendre une nouvelle langue exige donc développer un nouveau système d'habitudes.
3. Dans les productions des apprenants apparaissent des nombreuses formes appartenant à la langue de destination.
4. La similitude entre les structures des deux langues facilite l'apprentissage. La différence entre les structures des deux langues tend à rendre l'apprentissage difficile.

Vu les thèses de Lado, il est à noter que l'apprentissage du français au Ghana est influencé en grande partie par l'anglais qui reste non seulement la langue officielle du pays mais aussi le moyen d'instruction dans nos écoles. Ceci dit, on comprend que l'analyse contrastive ne suggère pas une méthode ou technique d'enseignement, mais comme dit Amuzu (2001 : 5), « l'objet d'étude de l'analyse contrastive est donc de prévoir les interférences [terme qui lui-même pense qu'il faut plutôt remplacer par transfert négatif et transfert positif possibles et de les analyser. L'analyse contrastive permet donc d'élucider les aspects problématiques susceptibles d'une comparaison entre la langue source et la langue cible, en termes de transfert négatif de la première à la seconde ». La principale spécificité de l'analyse contrastive tient à la présence de deux ou plusieurs langues : celle (s) à apprendre et celle (s) déjà apprise (s). Les

apprenants à qui nous avons affaire sont déjà des polyglottes dans la mesure où ils parlent au moins deux langues : langue maternelle et langue seconde. Cependant Wa Senior High School étant une école de grande renommée, les apprenants sont d'origines diverses et donc parlent différentes langues maternelles. Il est donc impossible de choisir une langue maternelle particulière pour nos analyses. C'est pourquoi nous limitons à contraster le FLE avec l'anglais que tous les apprenants parlent. Alors, il nous faut présenter les concepts des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms en grammaire anglaise afin de pouvoir entamer l'analyse contrastive. Nous employons la notion d'accord des verbes selon les personnes et la forme du pluriel des noms simples à cause de la divergence de terminologie entre les deux langues.

2.2 Travaux antérieurs.

Les travaux qui sont déjà réalisés dans le domaine de la flexion de personne et de nombre constituent l'intérêt de cette partie de notre recherche. Les études qui portent sur l'emploi de la flexion de personne et de nombre sont nombreuses. Alors ici, nous allons présenter quelques travaux afin de pouvoir faire émerger la portée de notre recherche par rapport à nos prédécesseurs

Ahiagbenu, (2007), a travaillé sur le sujet titré « *Difficultés d'emploi des accords en nombre grammatical en français écrit chez les étudiants en formation à UEW* »

Iddrusu (2013) a travaillé sur le sujet « *Études d'emploi du pluriel des noms communs chez les apprenants de Tamale Senior High School* ».

Hettey, (2015) a travaillé sur le sujet « *Emploi des nombres dans l'écrit des apprenants du FLE au niveau Senior High School chez les apprenants de Peki et Kpeve S.H.S* ».

Bekoe, K. S. (2016) a pour sujet « *Contraintes d'emploi des marques du nombre des noms communs par les apprenants d'Eguafo-Abrem SHS* ».

Les travaux de ces chercheurs nous ont beaucoup aidés dans notre travail. Ils ont fait des études détaillées qui montrent l'influence d'une langue sur l'autre et les différentes affixes dans langue française. Mais, ce qui manque est l'approche que l'enseignant doit utiliser pour surmonter les difficultés des apprenants.

De plus, Vilagine (2001) constate que « La grammaire n'est pas toujours présentée de la façon de plus simple et reste la partie lourde et difficile de cours de langue » Les verbes qui font partie des affixes flexionnels ne sont pas une exception. Neveu (2004) de sa part affirme que la catégorie du nombre est commune à la flexion nominale et à la flexion verbale. La flexion incluse donc la déclinaison (flexion nominal ou affixe flexion de nombre) et la conjugaison (flexion verbale). Les morphèmes flexionnels ont pour fonction d'indiquer les rapports entre une base lexicale et l'énoncé dans lequel elle prend place. Neveu (2004) a postulé que contrairement aux affixes dérivationnels, les morphèmes flexionnels véhiculent un signifié purement grammatical. Ils ne peuvent pas créer de nouvelles unités lexicales, mais des formes différentes d'un même mot. C'est pourquoi ils ne modifient pas la catégorie de la base sur laquelle ils se greffent, notamment la conjugaison verbale ; (jou-**ons**, jou-**ez**, jou-**ent**, jou-**es**, jou-**e**) Bescherelle (2006)

2.2.1. Rôles des affixes flexionnels, marques de nombre

D'après Dupont, (1997 : 17), sur le plan linguistique, les marques du pluriel ne sont « que des moyens oraux ou graphiques d'exprimer le concept de quantité ». Le pluriel correspond à l'expression d'une pluralité explicite, car l'absence de pluriel ne signifie pas forcément le caractère unique de ce que l'on désigne. Ce singulier porteur d'un sens pluriel est sujet aux erreurs de la part des apprenants. Très souvent, le marquage

du pluriel est assuré à l'oral par le seul article **les**, alors qu'à l'écrit, chaque mot porte une inflexion (-s, -x ou -nt selon la catégorie syntaxique). La marque du pluriel prend deux formes : -s pour le syntagme nominal (déterminant, adjectif, nom, participe passé). Des fois, le '-s' de pluralité se marque par ses variantes ou ses allographes. Le 'x' du mot 'animaux', par exemple, est un indice de pluralité. Pour les verbes ou les syntagmes verbaux, le pluriel s'effectue par différentes formes graphiques. La forme dépend du pronom ou du syntagme nominal en question. Nous avons à titre d'exemple, la conjugaison du verbe '*chanter*' où la forme plurielle du verbe se manifeste différemment.

1a. Nous chantons.

1b. Mes étudiants et moi chantons en classe.

2a. Vous chantez,

2b. Toi et ta mère chantez l'hymne national du Ghana.

3a. Ils chantent.

3b. Joanne et ses frères chantent l'hymne national du Ghana.

D'après la définition de Martinet (1979 : 17) sur la classe du nombre, l'accord du sujet sur le verbe est une manifestation purement graphique. Ainsi, c'est le nom qui est déterminé par le pluriel, et le verbe possède une marque mais c'est un indice supplémentaire de l'écrit par rapport à l'oral. Il est vrai que de nombreux verbes (notamment au présent, mais pas seulement) ne possèdent pas à l'oral de marque du pluriel contrairement à l'écrit. Cette définition de la classe du nombre nous amène à la notion de l'accord.

La définition d'accord nous fait comprendre qu'un accord "est un phénomène syntaxique." par lequel, en français par exemple, ".. un nom ou un pronom donné

exerce une contrainte formelle sur les pronoms qui le représentent, sur les verbes dont il est le sujet, sur les adjectifs ou participes passés qui se rapportent à lui” : Dubois, J. et Lagane, R. (2001 :5).

Le manque du concept des affixes flexionnels du nombre en linguistique met en lumière que nos apprenants n’arrivent pas à bien manier l’accord de la pluralité (accord sujet-verbe). C’est-à-dire; les apprenants ont la tendance à négliger les flexions de pluralité, surtout au niveau du verbe et de nombre dans leur production écrite et orale. Nous avons pour exemple ; 4. Les chiens **ronge* un os. L’omission de « -nt » du verbe « ronger » confirme la faiblesse de nos apprenants à propos de l’emploi des affixes flexionnels avec référence particulières aux marqueurs de nombre et de pluriel.

2.2.2 Marque de personne

En grammaire comme en linguistique, la personne implique le sujet ou l’auteur de l’action exprimée par le verbe. Pour Riegel, Pellat et Rioul (2010 : 436), la personne du verbe est déterminée par son sujet. Selon Grevisse (1980 : 703) « le verbe prend des formes différentes suivant que le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne. Dans les verbes, comme dans les pronoms personnels, il y a trois personnes à chacun des deux nombres : le singulier et le pluriel. Les variations en nombre renseignent sur la quantité des personnes ou des êtres exerçant la fonction du sujet. En français, une seule personne pour le singulier, au moins deux pour le pluriel. Par exemple : 5a. **Je plante** ou **Nous plantons.** (1^{er} Pers).

5b. Tu plantes ou **Vous plantez (2^e pers) ... 5c. Il /elle plante** ou **Ils/elles plantent (3^e pers).** Le sujet du verbe peut être du genre (masculin/féminin) et donc le verbe doit s’accorder en nombre et en genre (le cas des participes passés conjugués avec

l'auxiliaire être) ou avec le sujet. Les variations selon la personne sont spécifiques au verbe et au pronom personnel. C'est l'accord avec le sujet qui confère au verbe les marques de l'accord. Elles servent à indiquer la personne qui effectue l'action désignée par le verbe. La première personne du singulier 'Je', selon Arrivé, M. ; Gadet, F. ; Galmiche, M (2006: 97), n'est autre que celle qui parle : c'est elle qui est le sujet du verbe. Le mot 'je' a la propriété d'indiquer à la fois la personne qui parle et le sujet du verbe.

La deuxième personne du singulier 'tu', selon Arrivé, M. ; Gadet, F. ; Galmiche, M (2006: 97), (2006 :97), est celle à laquelle on s'adresse. Le mot 'tu' désigne à la fois la personne à qui l'on parle et le sujet du verbe. Dans ces deux premiers cas, le sujet est toujours un pronom personnel, même si on peut, si nécessaire, lui apposer un nom, commun ou propre. Par exemple. 6 'Toi' Aki, tu connais bien le Ghana. Généralement, même avant l'usage de 'tu', le 'je' est implicitement impliqué dans la mesure où le locuteur se reconnaît comme 'Je' raison pour laquelle il reconnaît son interlocuteur comme 'tu'.

La troisième personne du singulier 'il/elle', selon Arrivé, M. ; Gadet, F. ; Galmiche, M (2006, : 97), indique que le sujet du verbe ne participe pas à la communication qui s'établit entre les deux premières personnes : elle est en quelque sorte absente, et on lui donne parfois le nom de non-personne. A la différence des deux premières personnes, qui sont des êtres humains (ou humanisés par exemple quand on fait parler un animal ou qu'on s'adresse à un objet), la troisième personne peut indifféremment désigner un être animé ou un objet non animé. Le sujet du verbe à la 3e personne est selon le cas un pronom personnel de la 3e personne, un nom ou un pronom d'une autre classe que celle des personnels. Le pronom 'nous' s'oppose à 'je' du point de vu

de nombre. C'est-à-dire ; il faut remarquer la spécificité du pluriel de la première personne, 'nous' ne désigne pas plusieurs 'je' puisque 'je' est par définition unique mais ajoute à 'je' un (ou plusieurs) 'tu' ainsi que, éventuellement, un (ou plusieurs) 'il'. Il est à noter cependant que la première personne du pluriel est parfois utilisée par une personne unique dans un souci de modestie, le cas par exemple de l'emploi de 'nous' dans ce travail.

« Vous » est le pronom personnel de deuxième personne du pluriel. Le pronom « vous » s'oppose à 'tu' du point de vue de nombre. Le pronom 'vous' ne désigne pas plusieurs 'je' puisque 'je' est par définition unique- mais ajoute à 'tu' un (ou plusieurs) 'tu' ainsi que, éventuellement, un (ou plusieurs) 'il'. Il est à noter cependant que la deuxième personne du pluriel est parfois utilisée par une personne unique dans un souci de politesse, le cas par exemple de 's'il vous plaît monsieur' Ici, il est question de monsieur et non pas de messieurs.

Comme la troisième personne du singulier, la troisième personne du pluriel 'ils/elles' indiquent que le sujet du verbe ne participe pas à la communication qui s'établit entre le(s) locuteur(s) et le(s) interlocuteur(s): la troisième personne du pluriel s'oppose à la troisième personne du singulier juste en nombre. La troisième personne du pluriel désigne plusieurs (il/elle). Le non maitrise de notion de personne linguistique fait que nos apprenants n'arrivent pas à bien effectuer l'accord entre le sujet et son verbe (accord sujet-verbe). Ce n'est pas étrange de voir des apprenants écrivent des phrases telles que : 7.« * **Mes parents parle bien le français** », au lieu de « **Mes parents parlent bien le français** ». L'absence du « -nt » fait que la phrase devient problématique. Voici encore une faiblesse de l'emploi affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms de la part de nos apprenants.

2.2.3 Difficultés d'accord en nombre

Notre étude sur la notion du nombre selon Riegel, Pellat et Rioul (2019 : 586) nous révèle qu'il existe des inconsistances, trop d'exceptions et d'irrégularités aux règles générales. Ces inconsistances et exceptions posent beaucoup de difficultés aux apprenants et les faire confondre les choses sur l'emploi des affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms en français. Nous identifions la difficulté ou la confusion avec, par exemple, les pluriels doubles (des wagons-lits ou des bonshommes), pluriel des noms d'origine étrangère: pluriel ayant une valeur particulière, substantifs sans singulier, substantifs sans pluriel, pluriel des noms propres et des noms composés. L'aspect de la complexité du nombre qui gêne les apprenants au niveau SHS le plus, c'est l'inconsistance avec la flexion. C'est-à-dire, les variantes morphogrammes '-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent' pour les verbes au présent indicatif. En règle générale, c'est la flexion '-s' (qui coïncide avec le cas d'anglais) qui marque le pluriel. Mais parfois, le '-s' devient '-x'. De plus, les noms qui se terminent déjà en '-s, -x, ou -z' au singulier restent tels au pluriel. Par exemple, la voix, les voix, le nez, les nez. Il est à noter que cette règle ne s'applique pas en anglais. Puisqu'en anglais, on a 'bus' qui devient 'buses', '-ax' devient 'axes'. Ce changement de règle linguistique dans les deux langues est source de difficulté à laquelle pourraient faire face nos apprenants. Par ailleurs, les noms en '-al', par exemple, forment leur pluriel en '-aux'. Nous avons donc 'un animal' qui devient 'des animaux'. Il est à noter qu'en anglais, on dit 'an animal' mais 'the animals'. Nous constatons ici que le pluriel en français est différent de celui de l'anglais. La bizarrerie qui s'effectue au sein du français, c'est qu'on dit: 'un bal', 'des bals' pourquoi donc on ne peut pas dire: 'un animal', 8. '*des animaux'. Cet état de fait entrave beaucoup l'apprentissage du français et le rend difficile pour nos apprenants.

2.2.4 Difficultés d'emploi des affixes flexionnels de personne (désinences verbales)

D'après Riegel, Pellat et Rioul (2020 : 605), par nature, le français est beaucoup plus flexionnel que l'anglais, donc les verbes ont des éléments indicateurs de personne et de nombre. Ce sont des désinences verbales.

C'est-à-dire ; sans même le sujet, la forme du verbe est capable d'indiquer la personne grammaticale qui est l'auteur de l'action exprimée par le verbe. C'est d'ailleurs l'une des spécificités du français comparé à l'anglais. Prenons à titre d'exemple le mode l'impératif, nous constatons qu'en français, le simple fait de dire ; « chantez ! » fait comprendre ou indique ceux dont il est question dans l'énoncé. « Chantez ! » implique (toi+ lui) ou (toi+ eux). De même « chantons » implique (toi et moi) ou (vous et moi). Ici, on constate que le fait de prononcer, plus ou moins, une phrase complète atténue l'effet de l'ordre. Le manque de la notion des désinences verbales est l'un des problèmes majeurs des apprenants en grammaire française. Les apprenants ont tendance à mal réaliser l'accord entre le verbe et son sujet. Dans la production des apprenants, on constate les fait tels que: 9.'*Nous chantes l'hymne national du Ghana', 10.'*je va au cinéma chaque samedi soir', 11.'*je sera danser demain matin'. Ici, il est évident que le concept des désinences verbales n'est pas bien gravé dans l'esprit de nos apprenants.

2.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons travaillé sur le cadre théorique et les travaux antérieurs. Ces travaux antérieurs qui sont en relation avec notre sujet nous ont permis d'avoir une idée sur ce qui est déjà fait dans ce domaine et nous ont aussi permis de bien situer notre travail. Pour mieux situer notre travail, nous avons choisi les théories

behavioristes, la théorie d'acquisition naturelle de Krashen et l'analyse contrastive de Lado parce que ces théories pourraient nous aider à bien exécuter notre sujet. Le chapitre suivant porte sur les démarches méthodologiques adoptées pour le travail.



CHAPITRE TROIS

DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES

3.0. Survol

Ce chapitre est consacré aux démarches méthodologiques adoptées pour la collecte des données. Nous avons successivement présenté la population de référence, l'échantillonnage, les instruments de collecte des données comme le questionnaire, des tests de grammaire, la méthode d'analyse des affixes flexionnels de personne et de nombre et notre plan d'intervention.

3.1. Population de référence

Notre travail est centré sur les apprenants de Wa Senior High School sur le sujet les affixes flexionnels de personne et de nombre des verbes et des noms des verbes et des noms en Français Langue Etrangère. (FLE). Certains de ces apprenants ont appris un peu le français au niveau J.H.S et la première année au S.H.S. L'effectif total ladite école est de cent trente-quatre (134) apprenants dont quarante (40) garçons représentent vingt-neuf virgule quatre-vingt-cinq pourcent (29,85%) et quatre-vingt-quatorze (94) filles représentent soixante-dix pourcent (70%). Pour cet effectif, il y a trente-huit (38) apprenants ayant dix-huit garçons (18) représentant quarante-sept virgule trente-sept pourcent (47,37%) et vingt (20) filles représentant cinquante-deux virgule soixante-trois pourcent (52,63%) en SHS 1. Puis, en SHS 2, il y a au total cinquante (50) ayant vingt-deux garçons (22) représentant quarante-quatre pourcent (44%) et vingt-huit (28) filles représentant cinquante-six pourcent (56%) de la classe. Enfin, ceux en SHS 3 sont au nombre de quarante-six (46) apprenants ayant seize garçons (16) représentant trente-quatre virgule soixante-dix-huit pourcent (34,78%) et

trente (30) filles représentant soixante-cinq virgule vingt et un pourcent (65,21%) de la classe. Ces informations sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Distribution des apprenants de Wa SHS

CLASSES	Garçons	Filles	Total
S H S ONE	18	20	38
S H S TWO	22	28	50
S H S THREE	16	30	46
Total	36	98	134

3.2. Échantillonnage

D'après Ekuri (1997 :31), l'échantillonnage du point de vue statistique, est un ensemble d'individus choisi comme représentatifs d'une population. Ce qui veut dire qu'un échantillonnage est un fragment ou une partie d'un ensemble d'une population donnée. D'après Opoku (2002 : 13-14) et Ekuri (1997 :32-33), il existe quatre méthodes ou types d'échantillonnage à savoir : l'échantillonnage aléatoire, l'échantillonnage systématique, l'échantillonnage par grappes et l'échantillonnage stratifiée. Mais nous nous sommes limités à l'échantillonnage aléatoire.

Cette méthode consiste à dresser la liste de tous les éléments de la population visée et de déterminer le rapport suivant : (nombre d'éléments de la population) / (Taille de l'échantillon).

Dans ce type d'échantillonnage, il s'agit de subdiviser une population hétérogène en strate (sous-groupe). Cette méthode consiste à retrouver dans l'échantillon les mêmes proportions pour chacune des strates selon les caractéristiques choisies pour l'étude dans la population visée.

Du point de vue de ce qui a été discuté ci-dessus, nous pouvons dire que l'échantillon est un ensemble d'individus représentatifs d'une population ;

l'échantillonnage vise à obtenir une connaissance d'une population par étude d'un nombre d'échantillons. Compte tenu du temps et du faible niveau en français de quelques apprenants et le problème des ressources financières, nous avons adopté la méthode d'échantillonnage aléatoire simple pour constituer notre échantillon. C'est-à-dire que chaque membre de « SHS 2 » avait une chance d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon. Les conditions requises pour faire partie de cet échantillon est d'être membre de la classe de « Form 2 », d'étudier le français au moins dans la première année au niveau SHS. Nous avons choisi une seule classe (SHS 2) pour faciliter notre tâche. L'effectif total de la classe est de cinquante (50) apprenants dont vingt-deux (22) garçons, représentant quarante-quatre pourcent (44%) et vingt-huit filles (28) filles, représentant cinquante-six pourcent (56%), pour représenter la population cible. Le tableau ci-dessous montre la distribution de l'échantillon.

Tableau 2 : Echantillonnage (Effectif total des apprenants de SHS 2)

Genre	Nombre	Pourcentage (%)
Garçons	22	44%
Filles	28	56%
Total	50	100%

Tableau 3: Nombre d'enseignants qui ont répondu au questionnaire

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Hommes	2	50%
Femmes	2	50%
Total	4	100%

Le tableau ci-dessus nous montre qu'il y a quatre enseignants qui ont répondu à notre questionnaire. Deux hommes représentant cinquante pourcent (50%) et deux femmes représentant aussi cinquante pourcent (50%).

3.3 Instruments de collecte des données

Nous avons décidé d'utiliser un questionnaire et des tests de grammaire comme instruments de collecte des données dans ce travail.

3.3.1. Questionnaires

Nous avons constitué deux questionnaires dont l'un pour les apprenants et l'autre pour les enseignants du FLE de ladite école.

3.3.1.1 Nature du questionnaire pour les apprenants

Le questionnaire destiné aux apprenants a deux sous-titre : le premier porte sur le profile linguistique de l'apprenant et le second sur l'attitude des apprenants envers l'apprentissage du cours de grammaire française en général et des morphèmes des affixes flexionnels de personne et nombre en particulier. Il y a dix questions auxquelles ces derniers doivent répondre en cochant la réponse de leurs choix.

3.3.1.2 Nature du questionnaire pour les enseignants

Le questionnaire destiné aux enseignants porte sur les expériences professionnelles des enseignants, leur domaine de formation, leur intérêt pour l'enseignement et pour la discipline (le FLE) et enfin les notions qui leur semblent parfois difficiles à enseigner.

3.3.2 Test

Dans le but de trouver un remède adéquat au problème en place, nous avons décidé de faire un test. Les tests sont deux. Le premier test est le pré-test qui vise à voir si la difficulté existe et le deuxième test est le post-test pour vérifier si notre méthode

d'intervention utilisée est efficace. Chacun des tests est constitué de dix Phrases à trou auxquelles il y a quatre réponses à choix multiples mises en parenthèses parmi lesquelles les apprenants doivent choisir la réponse qui convient. Ils étaient mis dans les conditions d'examen avec des surveillants et nous nous rassurons que les résultats obtenus dénotent de vraie valeur des apprenants.

3.4. Méthode d'analyse des données

A l'aide des tests et des questionnaires, nous entendons adopter la méthode quantitative et qualitative dans cette activité de travail c'est-à-dire le pourcentage des réponses données suivies des interprétations. En effet, après notre intervention pour aider les apprenants à surmonter les difficultés de l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre », nous nous sommes basés sur le nombre d'apprenants qui ont bien répondu aux tests pour évaluer l'efficacité de notre plan.

3.5. Plan d'intervention

Nous avons adopté la technique d'exercices structuraux c'est-à-dire donner un travail destiné à exercer quelqu'un (e) ou encore donner un travail ou un devoir à l'apprenant en application de ce qu'il a précédemment appris en exposant les apprenants aux différents emplois des morphèmes des affixes flexionnels de personne et de nombre dans l'enseignement de la grammaire française en FLE au niveau Senior High School. Nous avons préparé une fiche pédagogique détaillée et enseignée.

Nous avons suivi les étapes suivantes :

Apprentissage implicite :

Étape 1 : Sensibilisation et Observation

Écrire de courtes et simples phrases qui contiennent la notion à enseigner au tableau, les lire et demander aux apprenants d'écouter attentivement et de les observer pour quelques minutes. Par exemple :

1. Kofi aime des animaux sauvages.
2. Nous parlons bien français.
3. Paul et toi, vous exprimez bien en français.
4. Maman se lave avant d'aller au marché.
5. Les filles s'amusent dans le jardin.

Étape 2 : Réflexion, recherche et découverte

Demander aux apprenants de répéter ces Phrases après l'enseignant, réfléchir sur ces mots soulignés et donner leur conclusion.

Apprentissage explicite

Étape 3 : Réinvestissement

Expliquer explicitement les différents emplois des morphèmes « affixes flexionnels de personne et de nombre » et les difficultés qu'elle pose aux usagers surtout ses variations. Notons que ces affixes sont sous la morphologie grammaticale qui étudie la flexion (c'est pourquoi on parle aussi de morphologie flexionnelle). La flexion est alors la variation des mots liés à des catégories comme le temps, la personne, le genre. C'est une caractéristique des langues flexionnels comme le français d'exprimer ces notions par des désinences ou marques intégrées aux mots. On a :

i. La flexion verbale

Elle exprime la personne, le temps, l'aspect, le mode et la voix, par des désinences et des auxiliaires.

ii. La flexion nominale

Elle exprime le genre et le nombre par des marques de féminin et de pluriel. Elle concerne les noms, les adjectifs qualificatifs, certains déterminants et pronoms. On s'attachera principalement aux noms simples.

Étape 4 : Systématisation

Donner beaucoup d'exemples pour systématiser et automatiser l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre ».

Étape 5 : Évaluation

Donner des exercices de contrôle pour vérifier si la notion enseignée est acquise.

3.6. Conclusion partielle

En conclusion, ce chapitre nous a fait connaître la population de référence de notre travail suivie des instruments de collecte des données à savoir un questionnaire et des tests de grammaire qui nous aideront dans la poursuite de la résolution des difficultés dans le chapitre suivant ont été aussi évoqués. Le chapitre qui suit porte sur la présentation, l'analyse, l'interprétation et la synthèse des résultats suivies de la validation des hypothèses.

CHAPITRE QUATRE

PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DONNÉES DES RÉSULTATS

4.0 Survol

Dans ce chapitre, nous avons analysé les résultats obtenus par les fonctions de la correction du questionnaire des tests administrés, les barèmes aussi que la synthèse des résultats. Les difficultés identifiées sont donc analysées, classifiées et commentées.

Les données du questionnaire administré aux enseignants portent sur des renseignements personnels et professionnels et leurs expériences pédagogiques dans l'enseignement de la morphologie grammaticale surtout au niveau des affixes flexionnels verbales et nominales. Il y a seulement quatre (4) enseignants qui ont répondu au questionnaire.

4.1 Analyse des données du questionnaire pour les enseignants

Tableau 4 : Item 1 : Ecrivez les langues que vous parlez par ordre d'acquisition.

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Ewe, français et anglais	2	50%
Dangbani, anglais et français	2	50%
Total	4	100%

Pour les langues parlées mises en ordre d'acquisition, deux enseignants, représentant cinquante pourcent (50%), ont indiqué qu'ils ont acquis leurs langues maternelles (ewe) avant l'acquisition des deux langues européennes (français et anglais) dans cet ordre. Les deux autres enseignants, représentant aussi cinquante pourcent (50%), ont

indiqué qu'ils ont acquis leurs langues maternelles (dangbani) avant l'acquisition des deux langues européennes (anglais et français) dans cet ordre.

Expérience professionnelle

Les tableaux suivants nous présentent les renseignements professionnels sur les enseignants.

Tableau 5: Item 2 : Etes-vous un(e) enseignant(e) professionnel (le) ?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Oui	4	100%
Non	0	0%
Total	4	100%

Ce tableau nous indique que les quatre enseignants, représentant cent pourcent (100%), sont formés professionnellement pour l'enseignement du français. Nous pouvons dire que les quatre enseignants peuvent enseigner l'aspect de grammaire dans la langue française.

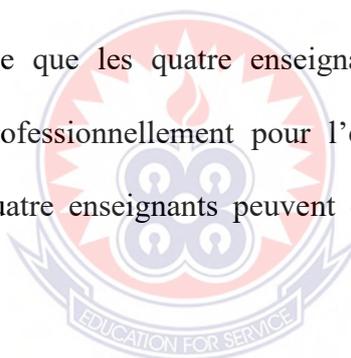


Tableau 6: Item 3 : Vous enseignez le français depuis combien d'années ?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
1-10 ans	2	50%
10 -15 ans	1	25%
15 ans et plus	1	25%
Total	4	100%

En examinant les données du tableau 7, nous remarquons que deux enseignants représentant cinquante pourcent (50%) enseignent le français dans la période d'un à dix ans, un enseignant représentant vingt-cinq pourcent (25%) l'enseigne de dix (10) à quinze (15) ans et le quatrième enseignant l'enseigne quinze (15) ans et plus. Ceci implique qu'ils ont beaucoup d'expériences et ils ont aussi rencontré beaucoup de

difficultés dans l'enseignement de la langue française. Nous pouvons dire que ces expériences sont très pertinentes pour notre étude parce que les enseignants sont en mesure de relever les difficultés que les apprenants éprouvent et même de suggérer des solutions.

Tableau 7: Item 4 : Est-ce que vous participez aux stages de la GAFT et des CREF ?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Oui	4	100%
Non	0	0%
Total	4	100%

Les données sur la formation continue organisée par les CREF et la GAFT montrent que les quatre enseignants représentant cent pourcent (100%) suivent cette formation chaque année. Ceci nous informe qu'ils sont au courant des nouvelles méthodes et techniques d'enseignement du FLE et ils peuvent être en mesure d'améliorer leurs méthodes d'enseignement.

Tableau 8: Item 5: Vous avez commencé à enseigner le français à quel niveau ?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Primary	0	0%
JHS	1	25%
SHS	3	75%
Total	4	100

Finalement, au sujet du niveau d'enseignement, il y a un (1) enseignant représentant vingt-cinq pourcent (25%) dit qu'il a commencé à enseigner au niveau JHS avant de rentrer en SHS. Les trois autres enseignants représentant soixante-quinze pourcent (75%) ont commencé à enseigner le français au niveau SHS. Cela veut dire que la

plupart des enseignants enseignent au niveau SHS pendant des décennies. Ils sont comme des “experts” qui peuvent nous parler des difficultés des apprenants à ce niveau dans le cadre de cette recherche.

Tableau 9 : Item 6 : Quel (s) aspect (s) de la langue française vous semble-t-il difficile à enseigner ?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Lecture	0	0%
Rédaction	0	0%
Orthographe	0	0%
Grammaire	3	75%
Littérature	1	25%
Total	4	100%

Pour continuer, au sujet de l'aspect de la langue française qui semble difficile à enseigner, trois (3) enseignants représentant soixante-quinze pourcent (75%) ont dit que la grammaire est difficile à enseigner, alors qu'un parmi eux représentant vingt-cinq pourcent (25%) dit que c'est la littérature qui est difficile à enseigner. Ces résultats nous suggèrent que ceci peut être l'une des sources des difficultés des apprenants à ce niveau dans le cadre de cette recherche.

Tableau 10: Item 7: Avez-vous enseigné les morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombres » ?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Oui	4	100%
Non	0	0%
Total	4	100%

Les données du tableau 11 montrent que les quatre enseignants représentant cent (100%) ont tous enseigné les morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombres ».

Tableau 11: Item 8 : Vous utilisez quelle (s) méthode (s) dans l'enseignement?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Directe/traditionnelle	3	75%
Approche communicative	1	25%
Approche fonctionnelle	0	0%
Approche notionnelle –fonctionnelle	0	0%
Total	4	100%

Selon le tableau 11, trois enseignants, représentant soixante-quinze pourcent (75%), utilisent la méthode directe/traditionnelle et le quatrième enseignant, représentant vingt-cinq pourcent (25%), utilisent l'approche communicative. L'enseignant qui utilise l'approche communicative influence positivement les apprenants dans la communication car cette méthode encourage les apprenants à maîtriser les compétences communicatives. En revanche la méthode utilisée par les trois autres enseignants ne peut pas aider les apprenants dans l'usage efficace de la langue. Les éléments grammaticaux sont enseignés explicitement et l'apprenant est obligé de mémoriser les règles, car pour être fonctionnel dans l'apprentissage d'une langue, il faut adopter l'approche fonctionnelle-notionnelle.

Tableau 12 : Item 9 : Quelles difficultés ont éprouvé vos apprenants dans l'enseignement des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombres »?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Le pluriel des mots	2	50%
L'accord du verbe avec son	2	50%
Total	4	100%

Le tableau 13 présente les difficultés qu'éprouvent les apprenants dans l'enseignement des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombres ». Selon ces résultats, deux enseignants, représentant cinquante pourcent (50%), ont affirmé que leurs apprenants trouvent difficile à employer les variations des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » au niveau de l'accord du verbe avec son sujet. Les deux autres enseignants représentant cinquante pourcent (50%), ont dit que c'est au niveau de la formation du pluriel des mots. Cela veut dire que les apprenants ont des difficultés liées à notre sujet de recherche.

Tableau 13 : Item 10 : Quelles sont les causes de ces difficultés ?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
Manque de documents didactiques	0	0%
Les méthodes et techniques des enseignants	2	50%
L'influence de l'anglais sur le français	2	50%
Total	4	100%

D'après le tableau 14, deux enseignants représentant cinquante pourcent (50%) soulignent que les difficultés des apprenants proviennent des méthodes et techniques inefficaces des enseignants et les deux autres enseignants représentant aussi cinquante pourcent (50%) notent que les causes de ces difficultés proviennent de l'influence de l'anglais sur le français. Ils ont noté par exemple que « animals » en anglais devient « animaux » en français. Ceci répond directement à nos premières et troisièmes hypothèses. Selon les enseignants, le transfert des connaissances des langues antérieurement acquis et l'adoption des méthodes inefficaces des enseignants sont les causes majeures de ces difficultés.

Tableau 14: Item 11 : Comment pouvez-vous aider les apprenants à surmonter ces difficultés ?

Et quelles sont vos suggestions visant l'amélioration de l'enseignement de la grammaire aux apprenants de FLE?

Réponses	Nombre	Pourcentage %
a) Les enseignants doivent enseigner la grammaire explicitement	1	25%
b) Les enseignants doivent enseigner la grammaire implicitement d'abord puis explicitement	2	50%
c) Adopter l'approche notionnelle-fonctionnelle pour l'enseignement du FLE	1	25%
Total	2	100%

Concernant les données du tableau 15, sur les moyens pour aider à surmonter les difficultés des apprenants et les suggestions de l'amélioration de l'enseignement de la grammaire aux apprenants de FLE, un enseignant représentant vingt-cinq pourcent (25%) suggère que les enseignants doivent enseigner la grammaire explicitement. Deux enseignants parmi eux représentant cinquante pourcent (50%), suggèrent que les enseignants doivent enseigner la grammaire implicitement d'abord puis explicitement. Le quatrième enseignant représentant vingt-cinq pourcent (25%) suggère que les enseignants doivent adopter l'approche notionnelle-fonctionnelle pour l'enseignement du FLE pour surmonter ces difficultés et améliorer l'enseignement. L'adoption de l'approche notionnelle-fonctionnelle va aussi aider les apprenants à communiquer facilement et à découvrir les notions par eux-mêmes. Ceci implique qu'ils seraient capables de les maîtriser et les employer correctement sans difficultés.

4.1.1 Analyse des données du questionnaire destiné aux apprenants

Le questionnaire pour les apprenants comme nous l'avons noté dans le chapitre trois est porté sur des données personnelles des apprenants et leur intérêt à l'égard de la langue française. Il s'agit de huit questions qui cherchent à évaluer la compétence des apprenants en français et surtout sur l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre »

Les tableaux qui suivent, décrivent les réponses des apprenants à travers le questionnaire. Les apprenants sont choisis selon l'échantillonnage avec lequel nous avons travaillé dans le chapitre trois.

Tableau 15: Item 1 : Do you have interest in the French Language?

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Yes/oui	10	20 %
No/non	40	80%
Total	50	100%

Selon ce tableau, dix apprenants (10) représentant vingt pourcent (20%) aiment la langue française comme matière alors que quarante apprenants (40) représentant quatre-vingts pourcent (80%) n'aiment pas la langue française. Comme la majorité des apprenants n'aiment pas le français, ils n'auront pas le désir de l'apprendre.

Tableau 16: Item 2 : Do you have a French text book at home?

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage
Oui / yes	15	30%
Non /no	35	70%
Total	50	100 %

Le tableau ci-dessus nous montre que trente-cinq (35) apprenants représentant soixante-dix pourcent (70%) n'ont pas de livres de français et que quinze (15) seulement parmi eux représentant trente pourcent (30%) en ont. Ceci nous indique

que la majorité des apprenants ne lisent pas le français après le cours. Or c'est en lisant qu'on découvre de nouveaux mots et comment les utiliser dans le contexte.

Tableau 17: Item 3 : Do you have difficulties in learning French?

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Yes/oui	41	82%
No/non	9	18%
Total	50	100%

Selon ce tableau, quarante et un (41) apprenants représentant quatre-vingt-deux pourcent (82%) des apprenants éprouvent des difficultés en français. Au contraire neuf (9) apprenants représentant dix-huit pourcent (18%) n'ont pas de difficultés. Ceci démontre que ces apprenants ont plus besoin d'attention.

Tableau 18: Item 4: Do have difficulties in French Grammar?

Réponses	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Yes/oui	40	20%
No/non	10	80%
Total	50	100%

Le tableau ci-dessus montre que dix (10) apprenants représentant vingt pourcent (20%) disent que la grammaire française est facile, alors que, la plupart des apprenants c'est-à-dire quarante apprenants (40) représentant quatre-vingts pourcent (80%) éprouvent beaucoup de difficultés. Ceci implique que les difficultés liées à l'emploi des unités grammaticales existent.

Tableau 19: Item 5 : Do you have difficulties in using the following?

Réponses	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Subject Personal Pronouns je, tu, nous, vous, ils	5	10%
Feminine and plural form of adjectives	8	16%
Subject-verb agreement	21	42%
Plural form of words	16	32%
Total	50	100%

Dans ce tableau, la majorité des apprenants soit vingt et un (21) représentant quarante-deux pourcent (42%) ont des difficultés liées à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » au niveau de l'accord du verbe avec son sujet. Seize (16) apprenants représentant trente-deux pourcent (32%) ont des difficultés liées à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » au niveau du pluriel des mots. Six (6) apprenants représentant douze pourcent ont des difficultés liées aux pronoms personnels sujet (il, nous, vous, ils) surtout s'il y a un nom plus toi ou moi qui donne nous ou vous, et que huit (8) apprenants représentant seize pourcent (16%) ont des difficultés liées au féminin et pluriel des adjectifs. Ceci témoigne que les apprenants ont des difficultés liées à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » dans leurs productions orales et écrites.

Tableau 20: Item 6 : Do you like your French teacher?

Réponses	Nombre d'apprenants	Pourcentage
Yes	41	82%
No	9	18%
Total	50	100%

Selon le tableau ci-dessus, quarante et un (41) apprenants représentant quatre-vingt-deux pourcent (82%) aiment leur professeur de français tandis que neuf (9) apprenants représentant dix-huit pourcent (18%) ne l'aiment pas à cause de l'approche utilisée par l'enseignant pour enseigner la grammaire. De plus, il est indispensable que l'apprenant qui aime son enseignant comprenne mieux ses leçons que celui qui ne l'aime pas.

Tableau 21` : Item 7 : Do you have problem in verb conjugations?

Réponses	Nombre d'apprenants	Pourcentage
(Yes)	50	100%
(No)	0	0%
Total	50	100%

Le tableau ci-dessus nous montre que tous les apprenants disent qu'ils ont des problèmes en ce qui concerne la conjugaison des verbes. Ceci peut être à la base de leurs difficultés.

Tableau 22` : Item 8 : Do you have problem in number (singular/plural) form of verbs?

Réponses	Nombre d'apprenants	Pourcentage
(Yes)	40	80%
(No)	20	20%
Total	50	100%

Le tableau ci-dessus nous montre que la majorité des apprenants c'est-à-dire quarante (40) apprenants représentant quatre-vingts pourcent (80%) disent qu'ils ont des problèmes en ce qui concerne les désinences des verbes. Alors qu'il y a seulement dix (10) apprenants représentant vingt pourcent (20%) qui disent qu'ils n'ont pas de problème. Ceci peut être à la base de leurs difficultés.

Tableau 23` : Item 9 : Do you have problem (singular/plural) form of words?

Réponses	Nombre d'apprenants	Pourcentage
(Yes)	30	60%
(No)	20	40%
Total	50	100%

Le tableau ci-dessus nous montre que la majorité des apprenants c'est-à-dire trente (30) apprenants représentant soixante pourcent (60%) disent qu'ils ont des problèmes en ce qui concerne le nombre (singulier/pluriel) des noms. Alors qu'il y a seulement vingt (20) apprenants représentant quarante pourcent (40%) qui disent qu'ils n'ont pas de problème. Ceci peut être à la base de leurs difficultés.

Tableau 24` : Item 10 : Are your problems related to regular nouns or irregular nouns?

Réponses	Nombre d'apprenants	Pourcentage
(Regular nouns)	15	30%
(Irregular nouns)	35	70%
Total	50	100%

Le tableau 24 nous montre que quinze (15) apprenants représentant trente pourcent (30%) disent qu'ils ont des problèmes en ce qui concerne le pluriel des noms réguliers et que trente-cinq (35) apprenants représentant soixante-dix pourcent (70) disent qu'ils ont des problèmes en ce qui concerne le pluriel des noms irréguliers. Ceci peut être à la base de leurs difficultés.

4.1.2 Difficultés Selon le questionnaire

Dans notre questionnaire, huit petites questions ont été administrées aux apprenants. Nous avons eu quelques difficultés de la part des apprenants concernant la non-

compréhension des idées de base des questions. Certains apprenants ne sont pas sûrs des réponses données. Nous avons pu obtenir, à travers les réponses données par les apprenants, des informations que nous trouvons pertinentes à l'élaboration de notre recherche en ce qui concerne l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » dans une classe de FLE.

4.2 Présentation des résultats du pré-test

Le test de grammaire que nous avons administré aux apprenants a été noté sur (10) dix. Ce test est composé des questions à choix multiples suivies des options mises en parenthèses. Les apprenants doivent choisir la bonne réponse parmi les options données mises en parenthèses.

4.2.1 Résultats des données du pré-test

Tableau 25 : Item 1 : Le héros du film Pinochet très amusant.

(es/est/êtes/sont)

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage%
Bonne réponse (est)	10	20 %
Mauvaises réponses (*sont)	30	60 %
(*es)	6	12 %
(*êtes)	4	8 %
Total	50	100 %

Le tableau ci-dessus nous montre que la plupart des apprenants c'est-à-dire trente (30) apprenants représentant soixante pourcent (60 %) ont choisi (*sont), parce qu'il y a un (s) à la fin du mot « héros » six (6) représentant douze pourcent (12%) ont choisi (*es) parce que en anglais, les verbes au présent de l'indicatif prennent (s) avec la troisième personne du singulier, ce qui explique l'influence de l'anglais sur le français et quatre (4) apprenants représentant huit pourcent (8%) ont choisi (*êtes). Il y a seulement dix

(10) parmi eux représentant vingt pourcent (20 %) qui ont choisi la bonne réponse (est). Ces résultats nous confirment que les difficultés liées aux morphèmes des affixes flexionnels de personne et de nombre existent surtout au niveau de l'accord du sujet et son verbe. Ceci implique que les apprenants ne savent pas que les verbes s'accordent en genre et en nombre avec le sujet avec lequel ils sont employés.

Tableau 26 : Item 2 : Tu bien le français. (parle/parles/parlent/parlez)

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage%
Bonne réponse (parles)	5	10 %
Mauvaises réponses (*parlez)	5	10 %
(*parlent)	0	0 %
(*parle)	40	80 %
Total	50	100 %

Le tableau 26 nous montre que la plupart des apprenants c'est-à-dire quarante (40) apprenants représentant quatre-vingts pourcent (80 %) ont choisi (*parle), cinq (5) représentant dix pourcent (10%) ont choisi (*parlent) et aucun apprenant n'a choisi (*parlez). Il y a seulement cinq (5) parmi eux représentant dix pourcent (10 %) qui ont choisi la bonne réponse (parles). Ces résultats nous confirment que les difficultés liées aux accords du sujet verbe existent.

Tableau 27 : Item 3 : Pour pacifier les dieux, le sang des est toujours versé. (animal/animals/animaus/animaux)

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (animaux)	8	16 %
Mauvaises réponses (*animals)	26	52 %
(*animaus)	16	24 %
(*animal)	0	0 %
Total	50	100 %

D'après le tableau 27, les résultats présentés nous montrent que la plupart des apprenants c'est-à-dire quarante-deux (42) apprenants représentant quatre-vingt-quatre pourcent (84 %) ont choisi faussement et respectivement (*animals) et (*animaus). Aucun apprenant n'a choisi (*animal) parce que du moins, ils savent qu'un nom au pluriel doit terminer avec un (-s). Il y a seulement huit (8) parmi eux représentant seize pourcent (16 %) qui ont choisi la bonne réponse (animaux). Ces résultats nous confirment que les difficultés liées aux morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » existent. Ceci implique que les apprenants ne savent pas les variations de « -al » en (aux).

**Tableau 28 : Item 4 : S'il vous plaît monsieur, mes doigts me du mal.
(fais/fait/font/faire)**

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (font)	4	8 %
Mauvaises réponses (*faire)	38	76 %
(*fait)	4	8 %
(*fais)	4	8 %
Total	50	100 %

Selon le tableau 28, les résultats présentés nous montrent que la plupart des apprenants soit quarante-six (46) représentant quatre-vingt-douze pourcent (92 %) ont choisi les mauvaises réponses. C'est-à-dire que trente-huit (38) apprenants représentant soixante-seize pourcent (76%) ont choisi (*faire), quatre (4) apprenants représentant huit pourcent (8%) ont choisi (*fais) et que quatre (4) autres apprenants représentant huit pourcent (8%) ont choisi (*fait). Tandis qu'il y a seulement quatre (4) apprenants représentant huit pourcent (8%) qui ont choisi la bonne réponse (**font**). Ces résultats nous affirment que ces apprenants ont des difficultés liées sur l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » surtout au niveau des verbes du troisième groupe.

**Tableau 29 : Item 5 : Je vous cette lettre pour vous présenter ma famille.
(écrire/écrit/écritez)**

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (écrit)	10	20 %
Mauvaises réponses (*écrire)	5	10 %
(*écrit)	6	12 %
(*écritez)	29	58 %
Total	50	100 %

D'après le tableau 29, les résultats présentés nous montrent que la majorité des apprenants soit quarante (40) et représentant quatre-vingts pourcent (80 %) ont choisi les mauvaises réponses. Ce qui veut dire que, vingt-neuf (29) apprenants représentant cinquante-huit pourcent (58%) ont choisi (*écritez) c'est-à-dire qu'ils pensent que le sujet c'est (vous), cinq (5) apprenants représentant dix pourcent (10%) ont choisi (*écrire) et que six (6) apprenants représentant douze pourcent (12%) ont choisi (*écrit). Alors qu'il y a seulement dix (10) représentant vingt pourcent (20%) qui ont choisi la bonne réponse (écrit). Ces résultats nous affirment que le problème d'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » existe.

**Tableau 30 : Item 6 : Les étudiants..... les erreurs grammaticales des revues.
(étudie/études/étudiant/études)**

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (étudiant)	9	18 %
Mauvaises réponses (*étudie)	31	62 %
(*études)	6	12 %
(*études)	4	8 %
Total	50	100 %

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons à travers les résultats présentés que la majorité des apprenants soit quarante et un (41) représentant quatre-vingt-deux pourcent (82 %) ont choisi les mauvaises réponses c'est-à-dire que trente et un (31) apprenants représentant soixante-deux pourcent (62%) ont choisi (*étudie), six (6)

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons à travers les résultats présentés que la plupart des apprenants soit quarante et un (41) représentant quatre-vingt-deux pourcent (82 %) ont choisi la mauvaise réponse (*passe). Personne n'a choisi (*passent et *passons). Contrairement, il y a seulement neuf (9) apprenants représentant dix-huit pourcent (18%) qui ont choisi la bonne réponse qui est (passons). Ces résultats nous affirment que ces apprenants ont des difficultés liées à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en FLE.

Tableau 34 : Item 10: Ces sportifs m'intéressent. (jeu/jeus/jeux/jeues)

Descriptions %	Nombre des apprenants	Pourcentage
Bonne réponse (jeux)	9	18 %
Mauvaises réponses (*jeus)	42	82 %
(*jeu)	0	0 %
(*jeues)	0	0%
Total	50	100 %

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons à travers les résultats présentés qu'il y a seulement neuf (9) apprenants représentant dix-huit pourcent (18%) qui ont choisi la bonne réponse (jeux), tandis que la majorité des apprenants soit quarante et un (41) représentant quatre-vingt-deux pourcent (82 %) ont choisi la mauvaise réponse (*jeus) parce qu'ils ne savent pas les mots terminés en (-eu) prennent (-x) au lieu de (-s) sauf pneu et bleu. Ces résultats nous affirment que ces apprenants ont des difficultés liées à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en FLE.

4.3 Synthèse des résultats du pré-test

Tableau 35 : Synthèse des résultats du pré-test

Descriptions	Bonnes Réponses		Mauvais Réponses	
	Nom. d'app.	%	Nomb. d'app.	%
Phrase 1	10	20%	40	80%
Phrase 2	5	10%	45	90%
Phrase 3	8	16%	42	84%
Phrase 4	12	24%	38	76%
Phrase 5	10	20%	40	80%
Phrase 6	9	18%	41	82%
Phrase 7	7	14%	43	86%
Phrase 8	10	20%	40	80%
Phrase 9	9	18%	41	82%
Phrase 10	9	18%	41	82%
Total	89 / 10 = 8.9 → 9	170% / 10 = 17%	411 / 10 = 41.1 = 41	830% / 10 = 83%

Le tableau 33 montre la synthèse des résultats du pré-test. Selon les résultats des dix phrases, nous remarquons que moyennement, neuf (9) apprenants représentant dix-sept pourcent (17%) de la population cible ont réussi le test tandis que la majorité des apprenants c'est-à-dire quarante et un (41) représentant quatre-vingt-trois pourcent (83%) des apprenants de la population cible ont échoué le test. Ceci implique que ces apprenants ont des difficultés liées à l'emploi des morphèmes () réfléchi et réciproque et l'accord du participe passé.

4.4 Intervention (activités pédagogiques)

Concernant les difficultés liées à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en FLE, nous avons conduit une activité pédagogique.

École : Wa Senior High School

Classe : S.H.S 2

Matière : Français

Nombre des apprenants : 50

Aspect : Grammaire

Âge moyen : 18 ans

Titre : Les affixes de nombre et de personne des noms et des verbes

Date : Mardi, le 25 mai 2023

Période : 9 : 00 - 11 : 00

Heure : 2 heures

Sous-titre : L'usage des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en FLE.

A la fin de la leçon, l'apprenant devrait être capable de :

i. utiliser correctement les morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en FLE au niveau des verbes au présent de l'indicatif avec toutes les personnes dans ses productions orales et écrites.

ii. donner les formes correctes des mots simples au pluriel en respectant des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en FLE.

iii. répondre à dix questions à choix multiples pour compléter les phrases à trous.

C.S.A. : Les apprenants peuvent donner le pluriel des mots simples en ajoutant un (-s) au singulier. Ils peuvent aussi reconnaître « m'appelle » et « t'appelles » dans les expressions « Comment t'appelles-tu ? » et « Je m'appelle Kofi Mensah ».

Supports: De courtes et simples phrases construites ou choisies par l'enseignant.

Références : Arc-En-Ciel BK 2, French syllabus for SHS 1-3, (2010)

Apprentissage implicite

Étape 1 : Sensibilisation et observation

Nous avons adopté des moyens efficaces pour l'enseignement des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en FLE. Par exemple :

Au niveau de l'introduction, nous avons défini clairement nos objectifs à atteindre dans la leçon aux apprenants.

Activité 1 : Après avoir révisé le présent du verbe « s'appeler », le pluriel de quelques mots, nous avons écrit de courtes et simples phrases dans lesquelles il y a des items à enseigner au tableau. Puis, nous les avons lues deux ou trois fois et demandé aux apprenants d'écouter et de suivre attentivement. Par exemple :

1a. Kofi chante bien.

2a. Les enfants s'amuse**nt**.

3a. Paul et moi jouons du tennis Ball.

4a. Ama et toi allez à la plage.

5a. Tu manges trop, tu es gourmand.

6a. Ces jeux sportifs m'intéressent.

7a. Papa lit les journaux africains.

8a. J'aime les animaux domestiques.

9a. Tes habits sont sales, vas les laver.

10a. Donne-moi deux stylos rouges et deux stylos bleus.

Activité 2 : Nous leur avons demandé de lire les phrases écrites au tableau silencieusement pendant deux à cinq minutes.

Étape 2 : Réflexion, recherche et découverte

Activité 3 : Nous leur avons demandé de souligner les verbes avec un trait et les mots qui sont au pluriel avec deux traits dans les phrases. Ce qu'ils ont exécuté.

1b. Kofi chante bien.

2b. Les enfants s'amusent.

- 3b. Paul et moi jouons du tennis Ball.
- 4b. Ama et toi allez à la plage.
- 5b. Tu manges trop, tu es gourmand.
- 6b. Ces jeux sportifs m'intéressent.
- 7b. Papa lit les journaux africains.
- 8b. J'aime les animaux domestiques.
- 9b. Tes habits sont sales, vas les laver.
- 10b. Donne-moi deux stylos rouges et deux stylos bleus.

Étape 3 : Réinvestissement

Après ces activités, nous leur avons demandé de faire leur observation, réflexion et tirer leur conclusion.

Étape 4 : Apprentissage explicite

Nous avons expliqué les règles qui gouvernent l'emploi des morphèmes des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » et les exceptions possibles. Nous leur avons expliqué que les désinences du verbe changent selon la personne. Par exemple prenons les verbes du premier groupe après avoir enlevé le (-er) :

1. Je lavemes habits.
2. Tu parlesbien ta langue maternelle.
3. Il/Elle priechaque matin et soir.
4. Nous donnonsdes cadeaux à nos enfants qui sont sages.
5. Vous quittezaujourd'hui très tôt.

6. Ils/Elles s'amusent.

Deuxièmement, nous leur avons expliqué qu'au pluriel on ajoute un (-s) au mot singulier. C'est la règle générale. Par exemple :

1. Le garçon = les garçons / La fille = les filles

NB. Ceux qui ont (-s/ -z/ -x) ne prennent plus (-s) au pluriel. Par exemple :

Le tapis = les tapis / la voix = les voix / le gaz = les gaz

Nous leur avons donné les autres formes explicitement. Par exemple : un mot terminé par (-al/ail) change (-al/ail) en (-aux) ; un animal = des animaux, un travail = des travaux sauf, un bal, un festival, un carnaval etc. qui prennent (-s) au pluriel.

Puis, les mots terminés par (-eu/ -eau) prennent (-x) au pluriel. Un feu rouge = des fex rouges ;

Un chameau = des chameaux, sauf pneu et bleu qui prennent (-s)

Étape 4 : Systématisation et concrétisation

Nous avons donné beaucoup d'exercices pour concrétiser et systématiser ces notions dans leurs productions orales et écrites.

Étape 4 : Évaluation et clôture

Finalement, nous leur avons donné un exercice à faire dans leur cahier de devoirs qui nous a servi de post-test. Puis, nous avons fait le résumé de la leçon, demandé aux apprenants de poser des questions pour plus de clarification et mis fin à la leçon.

La participation des apprenants a démontré qu'ils ont compris la leçon.

**Tableau 41 : Item 6 : Tes parents-ils bien le français ?
(parle/parles/parlent/parlez)**

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (parlent)	48	96 %
Mauvaises réponses (*parles)	2	4 %
(*parlez)	0	0 %
(*parle)	0	0 %
Total	50	100 %

Nous remarquons à travers les résultats du tableau 41 que presque tous les apprenants c'est-à-dire quarante-huit (48) parmi eux représentant quatre-vingt-seize pourcent (96%) ont choisi la bonne réponse (parlent) puisque le sujet est au pluriel alors qu'il y a seulement deux (2) apprenants représentant quatre pourcent (4 %) qui ont choisi la mauvaise réponse (*parles). Aucun apprenant n'a choisi ni « *parle » ni « *parlez ». Puisque ceux qui ont choisi la bonne réponse sont plus nombreux que ceux qui ont choisi la mauvaise réponse, nous pouvons dire que les difficultés liées à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » sont surmontées.

**Tableau 42 : Item 7 : Si tu arrives aux de signalisation, arrête-toi.
(feu/feus/feux/feues)**

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (feux)	50	100 %
Mauvaises Réponses (*feu/*feus/*feues)	0	0 %
Total	50	100 %

D'après le tableau 42 tous les apprenants ont choisi la bonne réponse qui est « feux » parce qu'on vient de traiter le même mot dans la leçon. Ceci met l'emphase sur la répétition et l'apprentissage après les cours. Il est à noter qu'après avoir traité, le

morphème « des affixes flexionnels de personne et de nombre », les apprenants ont trouvé facile à trouver la bonne réponse. Ces résultats impliquent que les difficultés que les apprenants sont confrontés sont surmontées.

**Tableau 43 : Item 8 : Lors de la fête d'indépendance, j'ai vu les ... blancs.
(cheval/chevaus/chevaux/chevals)**

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (chevaux)	45	90 %
Mauvaises réponses (*chevals)	5	10 %
(*cheval)	0	0 %
(*chevaus)	0	0 %
Total	50	100 %

D'après le tableau 43, cinq (5) apprenants, seulement représentant dix pourcent (10%) ont choisi la mauvaise réponse (*chevals) parce qu'ils sont toujours influencés par l'anglais leur langue d'étude, tandis que la majorité soit quarante-cinq (45) apprenants représentant quatre-vingt-dix pourcent (90 %) ont donné la bonne réponse (**chevaux**) parce que nous venons d'avoir la leçon sur le pluriel des mots terminés par (-al). En se basant sur les résultats du tableau ci-dessus, nous pouvons dire que les difficultés liées à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » sont diminuées.

Tableau 44 : Item 9 : Il y a des atomiques ici. (gaz/gazs/gazes/gazzes)

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (gaz)	44	88 %
Mauvaises réponses (*gazs)	6	12 %
(*gazes)	0	0 %
(*gazzes)	0	0%
Total	50	100 %

Selon le tableau 44, quarante-quatre (44) apprenants représentant quatre-vingt-huit pourcent (88%) ont donné la bonne réponse (gaz). Le reste représentant douze pourcent (12%) seulement ont donné la mauvaise réponse (*gazes). Aucun apprenant n'a choisi « *gazes et *gazzes». Ceci implique que les difficultés des apprenants sont surmontées.

Tableau 45 : Item 10 : J'aime les domestiques.

(animal/animaus/animaux/animals)

Descriptions	Nombre des apprenants	Pourcentage %
Bonne réponse (animaux)	47	94 %
Mauvaises réponses (*animals)	3	6 %
(*animaus)	0	0 %
(*animal)	0	0 %
Total	50	100 %

Le tableau ci-dessus nous montre que la plupart des apprenants c'est-à-dire quarante-sept (47) apprenants représentant quatre-vingt-quatorze pourcent (94%) ont choisi la bonne réponse (animaux) tandis que trois (3) apprenants seulement représentant six pourcent (6%) ont donné la mauvaise réponse (*animals). Personne n'a choisi ni « *animaus » ni « *animal». Ceci veut dire que le problème lié à l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre» est diminué.

4.6 Synthèse des résultats du post-test

Tableau 46 : Tableau de synthèse des résultats du post-test

Descriptions	Bonnes Réponses		Mauvais Réponses	
	Nombre des apprenants	%	Nombre des apprenants	%
Phrase 1	43	86%	7	14%
Phrase 2	45	90%	5	10%
Phrase 3	42	84%	8	16%
Phrase 4	40	80%	10	20%
Phrase 5	46	92%	4	8%
Phrase 6	48	96%	2	4%
Phrase 7	50	100%	0	0%
Phrase 8	45	90%	5	10%
Phrase 9	44	88%	6	12%
Phrase 10	47	94%	3	6%
Total	450 / 10 = 45	900% / 10 =90%	50/ 10 = 5	100% / 10 =10%

D'après le tableau ci-dessus, la population des apprenants c'est-à-dire de cent pourcent (100 %) à quatre-vingts pourcent (80%) ont réussi le test tandis que de zéro pourcent (0 %) à vingt pourcent (20%) seulement ont choisi de mauvaises réponses. En moyenne seulement cinq (5) représentant dix pourcent (10%) ont donné de mauvaises réponses alors que quarante-cinq (45) apprenants représentant quatre-vingt-dix pourcent (90%) ont choisi de bonnes Réponses. Ceci implique que notre méthode utilisée est efficace.

4.6.1 Comparaison des résultats du pré-test et du post test.

Tableau 47 : Tableau de comparaison des pré-tests et post tests

Descriptions	Nombre des apprenants échoués	pourcentage	Nombre des apprenants réussis	pourcentage
Pré-enquête	41	82%	9	18%
Post-test	5	10%	45	90%

En comparant les résultats du pré-test au post-test, nous avons remarqué que dans le pré-test, il y a seulement neuf (9) apprenants représentant dix-huit pourcent (18%) qui ont réussi le test et la majorité soit quarante et un (41) apprenants représentant quatre-vingt-deux pourcent (82%) ont échoué. Alors qu'après notre intervention, la plupart des apprenants soit quarante-cinq (45) représentant quatre-vingt-dix pourcent (90%) ont réussi et cinq (5) représentant dix pourcent (10%) n'ont pas bien fait. Ceci montre que notre intervention est efficace.

L'analyse des résultats recueillis révèle les niveaux de difficultés rencontrées par les apprenants et cela correspond à nos intentions exprimées dès le début de cette enquête. Au niveau pédagogique, l'enseignant doit aborder ses cours du plus simple au plus complexe et en ordre systématique. L'enseignant doit engager les élèves dans beaucoup d'activités pratiques. Nos Conclusion partielles ont montré que les apprenants apprennent mieux à travers des activités et avec des répétitions.

Psychologiquement, chez les apprenants la plupart d'entre eux ont les impressions que le français est une matière difficile et compliquée. L'enseignant ne doit pas donc créer l'impression pour les apprenants que le français est trop difficile. L'enseignant doit créer un environnement francophone dans l'école et surtout en classe. Notons aussi

que les apprenants doivent éviter le transfert négatif de leur langue maternelle ou leur langue officielle l'anglais en français.

4.6.2 Implication des résultats

Au cours de notre intervention, il y a eu beaucoup d'amélioration au niveau de l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » avec les verbes au présent de l'indicatif et le pluriel des mots simples. Les apprenants ont acquis une connaissance profonde sur le sujet enseigné. Désormais, ils sont conscients du choix d'une réponse quand il s'agit des questions à choix multiples. Cette méthode a permis aux apprenants de surmonter leurs difficultés.

4.7 Validation des hypothèses

Hypothèse 1 :

Nous supposons les apprenants de Wa Senior high School aient des difficultés au niveau de l'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en FLE.

Les résultats recueillis lors de notre enquête montrent que les apprenants de Wa Senior High School, dans la région de l'extrême nord-ouest ont des difficultés liées au morphème « des affixes flexionnels de personne et de nombre ». Dans le questionnaire qui est dans le tableau (18) et qui est destiné aux apprenants, il est confirmé que certains apprenants au nombre de dix (10) qui représentent vingt pourcent (20%) ont dit qu'ils n'ont pas de difficultés en grammaire. Ceux au nombre de quarante (40) qui représentent quatre-vingts pourcent (80%) ont affirmé qu'ils ont des difficultés en grammaire. Ceci a été aussi confirmé dans le tableau (19) quand nous leur avons posé la question de savoir si les variations des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » posent des difficultés. Seize apprenants représentant trente-deux pourcent (32%) ont des difficultés au niveau des accords

sujet-verbe et vingt et un parmi eux représentant quarante-deux ont des difficultés liées au pluriel des mots Ceci confirme notre hypothèse de départ que la langue est complexe et a beaucoup de règles à suivre. De même, au niveau du test de grammaire administré aux apprenants, nous avons noté dans le tableau 33 que les résultats des dix phrases à trous que moyennement, neuf (9) apprenants, représentant dix-huit pourcent (18%) des enquêtés ont réussi le test tandis que la plupart des apprenants, c'est-à-dire quarante et un (41) apprenants, représentant quatre-vingt-deux pourcent (82%) ont échoué au test. Ceci aussi valide notre hypothèse de départ que ces apprenants ne savent pas qu'en conjuguant les verbes on tient compte au sujet et les désinences appropriées selon les personnes, le mode et le temps.

Hypothèse 2 :

Nous sommes d'opinion que ces difficultés proviendraient de la non-maitrise des règles d'emploi des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » et la nature complexe de la langue française.

Cette hypothèse a été vérifiée et confirmée par les résultats obtenus du questionnaire destiné aux apprenants et aux enseignants. Ces résultats montrent que la plupart des apprenants ont des difficultés à utiliser des morphèmes « des affixes flexionnels de personne et de nombre » et à accorder les verbes selon leurs sujets comme nous l'avons montré dans la première hypothèse. Notre attention est tirée aux règles qui gouvernent son emploi et la forme complexe de la langue française. Ceci a été remarqué à travers les résultats de la synthèse des résultats du pré-test. Nous déduisons que moyennement, seuls neuf (9) apprenants, représentant dix-sept virgule deux pourcent (17,2%) de la population enquêtée, ont réussi le test tandis que la majorité des 41 apprenants, c'est-à-dire quarante et un (41), représentant quatre-vingt-deux pourcent (82%), ont échoué au test.

Hypothèse 3:

Nous estimons qu'une approche basée sur des exercices structuraux pourraient nous aider à surmonter ces difficultés.

Cette hypothèse aussi a été vérifiée à travers les résultats obtenus après notre intervention. Selon ces résultats dans le tableau 47, nous observons que la plupart des enquêtés, c'est-à-dire de cent pourcent (100 %) à quatre-vingts pourcent (80%) ont réussi le test alors que de zéro pourcent (0 %) à vingt pourcent (20%) seulement n'ont pas bien fait. En moyenne, seuls cinq (5) représentant dix pourcent (10%) ont échoué le test alors que la majorité, soit quarante-cinq apprenants représentant quatre-vingt-dix pourcent (90%) ont réussi le test. Ceci implique que la méthode d'enseignement adoptée avec beaucoup d'exercices peuvent nous aider en tant qu'enseignant à surmonter les difficultés liées aux unités grammaticales dans l'enseignement /apprentissage de la langue française dans une classe de FLE.

Hypothèse 4 :

Nous pensons que la comparaison des résultats du pré-enquête et ceux après notre intervention pourraient nous aider à valider l'efficacité de notre méthode utilisée

Cette hypothèse est aussi vérifiée par la comparaison des résultats de la pré-enquête au post-test, dans le tableau (47). Il a été remarqué qu'avant notre intervention c'est-à-dire dans le pré-enquête, il y a seulement neuf (9) apprenants représentant dix-huit pourcent (18%) qui ont réussi le test tandis que la majorité soit quarante et un (41) apprenants représentant quatre-vingt-deux pourcent (82%) ont échoué. Alors qu'après notre intervention, la plupart des apprenants soit quarante-cinq (45) représentant quatre-vingt-dix pourcent (90%) ont réussi et cinq (5) représentant dix pourcent

(10%) n'ont pas bien fait. Les résultats obtenus après notre intervention nous amènent à déclarer que cette hypothèse est validée.

4.8 Conclusion partielle

En Conclusion partielle, nous estimons que ce chapitre nous a permis de faire l'Analyse des données des résultats du questionnaire et des tests (pré-test et post-test) destinées aux apprenants. Grâce à ces outils de collecte des données nous avons identifié les causes et les sources des problèmes de l'enseignement du français langue étrangère (FLE). L'analyse des résultats après notre intervention nous a révélé que les difficultés liées à l'emploi des morphèmes des affixes flexionnels de personne et de nombre sont minimisées ou surmontées à travers la présentation systématique d'une leçon portée sur notre sujet de recherche. Le chapitre suivant porte sur la conclusion générale et nos recommandations.



CHAPITRE CINQ

CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

5.0. Survol

Ce chapitre prend en compte la discussion des résultats obtenus dans le chapitre précédent suivie des implications de ces résultats, nos recommandations et la conclusion générale.

5.1. Conclusion générale

Les difficultés d'emploi « des affixes flexionnels de personne et de nombres » se voient clairement à travers le questionnaire et les tests de grammaire que nous avons administrés. Pendant l'enquête nous avons vu que le problème est dû au transfert négatif de l'anglais ou la langue locale en français nécessaire pour la construction des phrases simples et courtes à l'oral comme à l'écrit dans la langue française et aussi à l'incapacité de technique de part de l'enseignant d'emploi des méthodes et des techniques appropriées dans son enseignement et finalement le manque d'intérêt des apprenants de cette langue.

Nous avons utilisé un questionnaire et un test de grammaire destinés aux apprenants pour connaître les causes du problème. À travers une discussion sur quelques principes théoriques adoptés, nous avons remarqué que l'emploi « des affixes flexionnels de personne et de nombre » pose beaucoup de difficultés dans l'apprentissage du FLE.

L'enquête a été faite avec cinquante (50) apprenants. Nous sommes arrivés aux conclusions suivantes, à travers l'analyse des données recueillies.

-Les apprenants ont des difficultés à employer « des affixes flexionnels de personne et de nombre ».

- Les apprenants oublient facilement parce qu'ils ne font pas d'efforts à la pratique régulière.

- Ils pensent que la forme verbale en anglais s'emploie de la même manière qu'en français.

Ils pensent que les mots terminés en (-al) prennent (-s) comme cela se fait en anglais. Par exemple : animal = animals. Puis, les mots qui se terminent en (-z) prennent (-es). par exemple : gaz = gazes.

- La négligence de l'aspect de la grammaire de la part de l'enseignant dans le programme du français pour bien enseigner « des affixes flexionnels de personne et de nombre»

5.2 Implications des résultats

Il faut que L'enseignant ait une connaissance profonde des systèmes grammaticaux et linguistiques de la langue française en vue d'être en mesure de corriger les erreurs identifiées chez les apprenants. Pour faciliter l'apprentissage du français chez les apprenants, l'enseignant doit acquérir des systèmes orthographiques et linguistiques de la langue française. Il plus est facile à un enfant qu'à un adulte d'acquérir des habitudes auditives et articulatoires, d'une nouvelle langue. Il serait donc nécessaire que l'enseignement et l'apprentissage « des affixes flexionnels de personne et de nombres » en français commence dès JHS 1. C'est évident que l'apprenant qui aurait l'occasion de commencer à apprendre le français dès le bas âge ferait le moins d'erreurs quand il arrive au niveau plus élevé.

5.3 Recommandations

Pour bien adresser les difficultés d'emploi « des affixes flexionnels de personne et de nombre » auxquelles sont confrontés les apprenants dans l'enseignement et l'apprentissage du français, un programme de formation continue pour les enseignants du français est indispensable. Il faut que le ministre de l'éducation vienne à l'aide des écoles en fournissant assez des matériels nécessaires pour un enseignement et l'apprentissage efficace du FLE au Ghana.

Après avoir identifié les difficultés grammaticales des apprenants, il importe de considérer les implications linguistiques et didactiques de notre étude.

À ce niveau nous avons proposé des mesures dans l'intérêt des enseignants, des apprenants et des autorités de l'éducation (G.E.S)

Les recommandations sont faites en tenant compte de certains facteurs conçus comme étant liés aux difficultés identifiées et elles sont examinées à différent niveau.

- Nature de la langue et des méthodes d'enseignements
- Manuels didactiques
- Intérêt des apprenants

Le programme de français dans nos écoles normales doit mettre un concept sur l'aspect grammatical et phonétique en formant des enseignants de français au Ghana. De même, la mauvaise application des concepts de la part des enseignants du français a une influence négative sur l'apprenant. Une fois que l'apprentissage d'une nouvelle langue est plus souvent fait à travers l'imitation, il faut que l'enseignant utilise des exercices oraux et écrits pour pouvoir remédier des difficultés des apprenants.

Arrivés à ce point de notre recherche, nous devons nous interroger sur les principaux objectifs que nous nous sommes fixés dès le départ. Nous sommes engagés de

démontrer que maîtriser «des affixes flexionnels de personne et de nombre » est un atout dans l'apprentissage du français au Ghana et surtout dès JHS. Ceci va aider l'apprenant à réussir à son examen de fin d'études surtout au niveau des questions à choix multiples où ce dernier devrait choisir la bonne réponse parmi les options données.

5.4 Conclusion

Ainsi, ce travail est composé en cinq chapitres. Le premier est consacré à l'introduction de tout le travail qui a pris en charge le contexte de l'étude, la problématique, la justification du choix du sujet, les objectifs de l'étude, les questions de recherche, la délimitation et le plan du travail.

Dans le deuxième chapitre, il est question du cadre théorique et des travaux antérieurs. Dans le troisième chapitre, il s'agit des démarches méthodologiques adoptées pour la collecte des données et des informations. Ensuite, nous avons présenté dans le quatrième chapitre l'analyse, l'interprétation et la synthèse des résultats.

Enfin, notre étude termine par des recommandations la conclusion générale dans le cinquième chapitre.

REFEFRENCES

- Ahiagbenu, (2007). *Difficultés d'emploi des accords en nombre grammatical en français écrit chez les étudiants en formation à UEW* ». Unpublished Mphil thesis.
- Amissah, P. A. K.; Oppong Frimpong, S.; Sam-Tagoe, J. (2009). *Psychology of Human Development & Learning*. Emmpong Press.
- Amuzu, D.S.Y. (2001). « Problèmes de transfert linguistique inhérent à l'apprentissage du français dans un milieu multilingue non francophone » in D.D. Kuupole (ed), *Teaching and learning of language, culture and literature of West Africa*, Cape-Coast : Catholic Mission Press, 67-81.
- Arrivé, M. ; Gadet, F. ; Galmiche, M, M. ; Gadet, F. ; Galmiche, M. (1986). *Grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de linguistique française. Flammarion.
- Bekoe, K. S. (2016). *Contraintes d'emploi des marques du nombre des noms communs par les apprenants d'Eguafo-Abrem SHS*. Unpublished Med thesis.
- Bescherelle (2008). *La grammaire pour tous*. Hatier.
- Corder, S. P. (1980). *Dialectes idiosymétriques et analyse d'erreurs*. IRAL.
- Debyser, F. (1970). *La linguistique contrastive et les interférences*. In *langue française*. Université de Rouen.
- Dictionnaire Universel (2008). *5^e édition*. Hachette.
- Dubois, J. & Lagane, R. (1987). *La nouvelle grammaire du français*. Larousse.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C. Marcellesi, J- B. Mevel, J-P. (2002). *Dictionnaire de Linguistique*. Larousse. erspective 72-87.
- Dupont, R. (2006). *Perspective et limites de l'analyse contrastive*. Confemen.
- Ellis, R. (1996). *The Study of Second Language Acquisition*. University press.
- Fayol, M. et David, J. (1996). *Comment étudier l'écriture et son acquisition*. Etude de linguistique appliquée. Didier Erudition.
- Gaonac'h, D. (1987). *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Hatier.
- Grevisse, M. (1986). *Le Bon Usage, grammaire française*. Duclot.
- Grevisse et Lagane (2004). *Larousse : Difficultés de grammaire*. Baume-les-Dames.
- Grevisse, M. (1986). *Le Bon Usage, grammaire française*. Duculot.
- Grevisse, M. (2007). *Le Bon Usage, grammaire française*. Duculot.

- Grevisse, M. (2008). *Le Bon Usage, grammaire française*. Paris. Duculot.
- Gross G. (1989), *Les constructions converses du français*. Droz.
- Hettey, (2015). *Emploi des nombres dans l'écrit des apprenants du FLE au niveau Senior High School chez les apprenants de Peki et Kpeve S.H.S*». Unpublished Mphil thesis.
- Himmelman, N. P. (2004). *Lexicalization and grammaticization: Opposite or orthogonal. What makes grammaticalization*, 21-42.
- Huot, H. (1981). *Les constructions infinitives du français*. Le subordonnant DE, Droz.
- Iddrusu (2013). *Études d'emploi du pluriel des noms communs chez les apprenants de Tamale Senior High School* » Unpublished M.ed thesis.
- Krashen, S.D. (1981). *Second language acquisition and second language learning*, Oxford New-York: Pergamon Press.
- Lado, R. (1957). *Linguistics across cultures Ann Arbor*. University of Michigan Press.
- Lennon, J. (2009). *Grammaire et Didactiques des langues*. Hatier-Credif.
- Martinet, André, (1979). *Bilinguisme et contact des langues*. Klincksieck.
- Ministry of Education (2010): *Syllabus for Junior High Schools (1-3)*. Curriculum Research and Development Division.
- Ministry of Education, Science and Sports (2010). *Teaching Syllabus for French (Senior High School 1-2)*. CRDD.
- Neveu, F. (2000). *Lexique des notions linguistiques*. Nathan.
- Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Amand Colin.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. P.U.F.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2003). *Grammaire Méthodique du Français*. PUF.
- Riegel, M. ; Pellat, J.-C. ; Rioul, R. (2010) : *Grammaire méthodique du français*. P.U.F.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2019). *Grammaire méthodique du français*. P.U.F.
- Robert, P (2010) : *Le petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouveau Littré.
- Robert, P. (1985). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Avenue Parmentier.

Robert, P. (1989). *Dictionnaire de la langue française*. Hachette.

Robert, P. (1993). *Le Nouveau dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française*. Avenue Parmentier.

Robert, P. (2010). *Le petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouveau Littré.

Robert, P. (2012) : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Hachette.

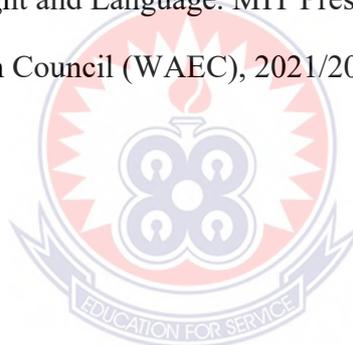
Saussure, F., et Sechehaye, A. (1967). *Dictionnaire linguistique*. Gallimard.

Totereau, C. Thelvenin, M-G, Fayol, M. (1997). Acquisition de la morphologie du nombre à l'écrit en français dans Richen, L, Fayol, M. et Peretti, C. A. (eds) des orthographe et leur acquisition. Paris. Delacroix & Nestlé. Pages 147-167

Vilagine, F. ((2001). Des « fleurs » pour la morphologie utile : recherche sur le français parlé 16 pp227-239.

Vygotsky, (1934). *Thought and Language*. MIT Press.

West Africa Examination Council (WAEC), 2021/2022 Report



ANNEXES

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE FOR TEACHERS UNIVERSITY OF EDUCATION, WINNEBA DEPARTMENT OF FRENCH EDUCATION

Ce questionnaire cherche à avoir des informations sur les difficultés d'emploi « des affixes flexionnels de personne et de nombre » en grammaire française par les apprenants du FLE au niveau SHS au Ghana en vue de proposer des activités pour une meilleure utilisation. Selon la délimitation du sujet, nous voulons faire cette enquête dans votre école. Le questionnaire est à remplir par les enseignants de SHS 1 à 3. Veuillez donc le remplir en mettant un crochet dans les cases convenables et en procurant les réponses où besoin y est. Toute information donnée sera traitée confidentiellement. Merci pour votre sincère coopération.

1. Nom de l'école :

2. Nom du milieu/ville :

3.3. Sexe de l'enseignant masculin féminin

4.4. Niveau enseigné SHS 1 SHS 2 SHS 3

5. Ecrivez les langues que vous parlez par ordre d'acquisition.

6. Etes-vous un(e) enseignant(e) professionnel (le) ? Oui Non

7. Vous enseignez le français depuis combien d'années ?

1 - 5 5- 10 10 ans et plus

8. Est-ce que vous participez aux stages de la GAFT et des CREF ? Oui
Non

9. Vous avez commencé à enseigner le français à quel niveau ?

Primaire JHS SHS

10. Quel (s) aspect (s) de la langue française vous semble-t-il difficile à enseigner ?

Grammaire Orthographe Lecture/ Prononciation
 Littérature

11. Avez-vous enseigné « des affixes flexionnels de personne et de nombres » ?

Oui [] Non []

12. Vous utilisez quelle (s) méthode (s) dans l'enseignement?

Méthode directe [] Méthode communicative [] Méthode fonction
[] Méthode notionnelle-fonctionnelle []

Autre(s)

13. Quelles difficultés ont éprouvé vos apprenants dans l'enseignement des « des affixes flexionnels de personne et de nombres »?

Variations « des affixes flexionnels de personne» []

Variations « des affixes flexionnels de nombre» []

Autre (s)

14. Quelles sont les causes de ces difficultés ?

15. Comment pouvez-vous aider les apprenants à surmonter ces difficultés ?

16. Et quelles sont vos suggestions visant l'amélioration de l'enseignement de la grammaire aux apprenants de FLE?

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE FOR STUDENTS UNIVERSITY OF EDUCATION, WINNEBA DEPARTMENT OF FRENCH EDUCATION

I would be pleased if you could give answers to the following questions by ticking [√] the correct option.

Information provided will be treated as confidential as possible.

1. Do you have interest in the French Language? Yes [] No []
2. Do you have a French text book at the house? Yes [] No []
3. Do you have difficulties in learning French? Yes [] No []
4. Do have difficulties in French Grammar? Yes [] No []
5. Do you have difficulties in using the following?
 - Subject Personal Pronouns je, tu, nous, vous, ils Yes [] No []
 - Feminine and plural form of adjectives Yes [] No []
 - Subject-verb agreement Yes [] No []
 - Plural form of words Yes [] No []
6. Do you like your French teacher? Yes [] No []
7. Do you have problem in verb conjugations?
Yes [] No []
8. Do you have problem in number (singular/plural) form of verbs?
Yes [] No []
9. Do you have problem with (singular/plural) form of words?
Yes [] No []
10. Are your problems relatee to regular nouns or irregular nouns?
Regular nouns [] Irregular nouns []

ANNEXE III

PRÉ-TEST

Complete the sentences below by choosing the correct answer from the options lettered A-D and circle the letter of the answer you have chosen.

1. Le héros du film Pinochet très amusant.
A. es
B. est
C. êtes
D. sont)
2. Tu bien le français.
A. parle
B. parles
C. parlent
D. parlez
3. Pour pacifier les dieux, le sang des est toujours versé.
A. animal
B. animals
C. animaus
D. animaux
4. S'il vous plaît monsieur, mes doigts me du mal.
A. fais
B. fait
C. font
D. faites
5. Je vous cette lettre pour vous présenter ma famille.
A. écrire
B. écris
C. écrit
D. écrivez
6. Les étudiants..... les erreurs grammaticales des revues.
A. étudie
B. étudies
C. étudient
D. étudions
7. L'enfant ne vous.....rien que des taille-crayons et non pas des clefs.
A. demande
B. demandes
C. demandez
D. demandent



8. Mon père lit souvent les africains.
- A. jounals
 - B. journaus
 - C. ournaux
 - D. journal
9. Nous souvent des weekends chez des gentilshommes en ville.
- A. passe
 - B. passez
 - C. passons
 - D. passent
10. Ces sportifs m'intéressent.
- A. jeu
 - B. jeux
 - C. jeux
 - D. jeuxs



ANNEXE IV

POST-TEST

Complete the sentences below by choosing the correct answer from the options

lettered A-D and circle the letter of the answer you have chosen.

1. Olu et moi ... de bons amis.
 - A. sont
 - B. sommes
 - C. êtes
 - D. suis

2. Les trois quarts de la population ghanéennechrétiens.
 - A. sont
 - B. sommes
 - C. êtes
 - D. suis

3. Mon petit, tu.....sous le pont ?
 - A. joue
 - B. joues
 - C. jouent
 - D. jouez

4. Les amis de papames frais scolaires.
 - A. paie
 - B. paient
 - C. paies
 - D. payez

5. Monsieur,-vous avec nous ?
 - A. va
 - B. vont
 - C. allez
 - D. allons

6. Tes parents-ils bien le français ?
 - A. parle
 - B. parles
 - C. parlent
 - D. parlez

7. Si tu arrives aux de signalisation, arrête-toi.
 - A. feu
 - B. feus
 - C. feux
 - D. feues



8. Lors de la fête d'indépendance, j'ai vu les ... blancs.
- A. cheval
 - B. chevaux
 - C. chevaux
 - D. chevaux
9. Il y a des atomiques ici.
- A. gaz
 - B. gazs
 - C. gazes
 - D. gazzes
10. J'aime les domestiques.
- A. animal
 - B. animaux
 - C. animaux
 - D. animals

